

# Réussir

**Grand Oral** - Thierno Seydou Nourou Sy,  
Directeur Général de la BNDE :

« NOUS AVONS MISÉ SUR LA QUALITÉ,  
LA COMPÉTITIVITÉ ET L'INNOVATION »

WWW.REUSSIRBUSINESS.COM

LE MAGAZINE DU BUSINESS

N° 157 - 05/2021 - 1500 FCFA





BNDE

BNDE

Ensemble, entreprendre l'Avenir

# À vos côtés pour relancer la croissance de votre entreprise



[www.bnde.sn](http://www.bnde.sn)



## Editorial



Par Khady CISS

# Urgence sociale

**A**u sortir du Conseil présidentiel sur l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes, tenu le jeudi 22 avril dernier, le chef de l'État appelle à la mise en œuvre diligente du programme d'urgence « XÉYU NDAW ÑI ».

Mieux que quiconque, Macky Sall sait que l'heure est à l'action. L'urgence est à l'effectivité de ce programme, censé améliorer la situation sociale des jeunes sénégalais, frappés par un chômage endémique.

Cette déclaration du président, montre que le débat sur l'efficacité des différents mécanismes mis en place par l'État, comme moteur de croissance, qui a eu cours ces derniers temps, est loin d'être clos.

Le gouvernement a mis en place tout un dispositif d'appuis techniques et financiers, allant de la DER/FJ à la BNDE, en passant par le FONDIS, le FONGIP, 3FPT, le FAISE...etc. Toute la question est de savoir l'impact de ces mécanismes de financement sur la création d'emplois des jeunes.

Cerise sur le gâteau, le recrutement de 65 000 jeunes, à partir du mois en cours est en branle. Ceci, dans le respect des exigences d'équité et d'inclusion territoriale. Par ce fait, le gouvernement veut montrer toute l'importance qu'il accorde à la territorialisation des financements. Dans cette optique, la Délégation générale à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ) a été choisie comme un guichet unique de financement.

Autant de bonnes nouvelles qui incitent à l'optimisme et montrent que l'État s'engage à trouver des solutions pérennes et efficaces à la question du chômage des jeunes. Surtout éviter les errements à l'origine des échecs de toutes les politiques de financement de l'emploi des jeunes, initiées antérieurement.

Décriés pour leur manque de transparence aucune évaluation sérieuse n'a été faite des programmes de financement de l'emploi des jeunes qui, pourtant, ont englouti des milliards de FCFA. Sans réel succès.

Le Directeur exécutif de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes) s'en désole. Mor Talla Kane se dit convaincu que la solution du chômage passe par deux facteurs : le renforcement du secteur privé et une refondation de notre système de formation.

L'ampleur de la crise économique actuelle et les statistiques inquiétantes concernant le taux de chômage des jeunes (48% à 50%, selon l'OIT), montrent que l'État a l'obligation de revoir sa copie et d'engager les réformes structurelles dans les meilleurs délais.

Une rigueur et une célérité dans l'attribution des bénéficiaires de financements, de même qu'une bonne gouvernance, sont autant de critères pouvant permettre d'apprécier la volonté des pouvoirs publics de répondre à la forte attente des jeunes chômeurs. C'est la seule voie de salut.



### FONDATEUR

BAYE DAME WADE

### ADMINISTRATRICE & DIRECTRICE DE PUBLICATION

Khady Ciss WADE  
k.ciss@reussirbusiness.com

### RÉDACTION

Ousseynou GUEYE  
Mohamed THIAM  
Ahmed GUEYE

### DESIGN & ERGONOMIE

Papa Baba DIOME

### ÉDITEUR DES IMAGES

Boubacar SOUMARÉ

### DISTRIBUTION & VENTES

Bara NIANG  
TEL : (+221) 77 650 26 61

### COMMERCIALE

(+221) 78 601 53 53

### CONTACT :

(+221) 77 639 58 97  
(+221) 77 438 38 77

### ADRESSE

Villa n°17, Cité Fayçal  
Dakar - Sénégal

03 **EDITO**

Ramadan :  
**XXXXXXXXXXXXXXXXXX**

**ACTUALITÉ**

12 Conseil présidentiel sur l'emploi  
**A l'écoute de la jeunesse**

14 Conseil présidentiel sur l'emploi  
**Dix décisions pour accélérer « XËYU NDAW ÑI »**

16 **BRÈVES ACTU...**

24 **BNDE**

Note sur les réalisations 2020  
**La BNDE affiche un total bilan de 279 milliards de FCFA**

26 **Programmes de financement d'auto-emploi**

**Une histoire qui se répète**

32 **Financement de projets :**

**Thiès : Des budgets en deçà de la demande**

38 **Financement pour l'emploi des jeunes**

**Pour la mise en place d'une base de données unique**

44 **INTERVIEW**

Papa Demba Diallo, Directeur Général du Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques

**« Le FONSI a bouclé sa phase d'apprentissage »**

48 **Eclairage** - Cherif Salif Sy, Directeur du Forum du Tiers-monde (FTM) :

**« Il faudrait que tous ces engagements se traduisent en réalisations »**

DOSSIER - L'EMPLOI DES JEUNES AU SÉNÉGAL

19 **UN CASSE-TÊTE TOUJOURS INSOLUBLE**



La problématique de l'emploi des jeunes constitue une véritable préoccupation au Sénégal, où plus de 75% de la population à moins de 35 ans. Selon des données de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), la population active (15-64 ans) en 2020 représente plus de la moitié (54,6 %) des Sénégalais. En 2019, sur les 5 696 804 personnes de la population active, 912 720 sont des chômeurs....

20 **Grand Oral :**



Thierno Seydou Nourou Sy, Directeur Général de la BNDE :

**« Nous avons misé sur la qualité, la compétitivité et l'innovation »**

29 **Entretien**

Mme Nata Samb Mbacké, Administrateur du FAISE

**« L'État a consenti d'importants efforts pour financer des projets de la Diaspora »**



**Entretien 34**

Mor Talla Kane, Directeur exécutif de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes)



**« La solution du chômage passe par le renforcement du secteur privé »**

**Regards croisés 34**

Mor Gassama - Cherif Salif Sy

**A la recherche de niches d'emplois**



Recharge ta  
**Carte prépayée**  
à partir de ton compte  
**Orange Money**



\*Rechargement à partir de 15.000 Fcfa



**DR AMADOU MAME  
DIOP**

**Un galon de plus**

**NOMINATION**

Le député maire de la commune de Richard-Toll (Nord du Sénégal), été nommé Directeur Général de la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO-SENEGAL). Il remplace l'avocat Aliou Sow en poste depuis 2018

**PARCOURS**

Natif de St-Louis, il y a 52 ans, il a posé ses baluchons et ouvert une officine à Richard Toll depuis bientôt 20 années. Élu député, en juillet 2012, avant de devenir, deux ans plus tard, premier magistrat de la ville de Richard-Toll.

**ÉTUDES**

Titulaire d'un Baccalauréat, série D, obtenu en 1985, le nouveau DG de la SAPCO a décroché aussi un Doctorat en Pharmacie à l'UCAD et un DESS en Répartition Pharmacie et Gestion à l'université de Limoges, en France.



**SEYNABOU DIA**

**L'expertise  
valorisée**

**DISTINCTION**

La Sénégalaise Seynabou Dia figure parmi les 40 femmes africaines les plus inspirantes des métiers de la Communication et des Médias, en Afrique francophone et dans sa diaspora. Une distinction décernée par Naole Média, un groupe de communication digitale francophone.

**PRÉTEXTE**

La CEO de Global Mind Consulting, a été sélectionnée pour avoir « contribué par ses stratégies, ses reportages et ses prises de parole, à faire rayonner les métiers de la communication et de l'information à l'échelle mondiale et à valoriser l'expertise de la femme africaine ».

**EXPÉRIENCE**

Ambassadrice du réseau Women in Africa depuis sa création, Seynabou Dia anime régulièrement des sessions de renforcement de capacités dédiées aux femmes entrepreneurs du continent.



**ABDOULAYE DIOP**

**Un argentier  
chevronné aux  
commandes**

**NOMINATION**

Le Sénégalais Abdoulaye Diop a été nommé président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il remplace à ce poste le Nigérien Abdallah Boureïma qui vient de boucler un mandat de 4 ans.

**EXPÉRIENCE**

Jusqu'ici, ministre conseiller auprès du Président de la République du Sénégal, depuis Décembre 2014. Abdoulaye Diop a occupé le portefeuille du ministère du budget sous le magistère de l'ex président Abdoulaye Wade (d'Avril 2000 à mai 2001).

**CURSUS**

Ex pensionnaire de l'École nationale d'Administration du Sénégal d'où il est sorti comme Inspecteur du Trésor. Il a également fréquenté d'autres prestigieux instituts de formation comme l'École d'économie de Clermont-Ferrand en France.



**NAFISSATOU NDIAYE  
DIOUF**

**Au service de  
l'humanitaire**

**PROMOTION**

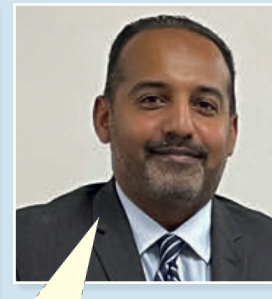
La Sénégalaise Nafissatou N'Diaye-Diouf est la nouvelle directrice de la Communication de Luminare, une organisation philanthropique mondiale. Luminare vise à « donner aux personnes et aux institutions les moyens de travailler ensemble pour bâtir des sociétés justes et équitables ».

**PARCOURS**

Ex directrice de la communication par intérim de la Banque africaine de développement (BAD), Nafissatou Ndiaye-Diouf jouit d'une expérience de plus de 20 ans dans les domaines de la communication d'entreprise, des relations publiques, du journalisme

**CURSUS**

Titulaire d'une maîtrise en interprétation et traduction de l'université de Salford au Royaume-Uni et d'une licence en linguistiques appliquées de l'université de Thames Valley, elle a également décroché un diplôme en journalisme et presse écrite de la London School of Journalism.



**HANI OSMAN EL  
HASSAN**

**Expresso Sénégal  
a un nouveau boss**

**NOMINATION**

Le groupe Expresso Telecom a annoncé la nomination de Hani Osman El Hassan comme nouveau directeur général d'Expresso Sénégal, une filiale de Sudatel (Soudan).

**MISSIONS**

Le nouveau directeur général, qui a pris fonctions, le 5 avril dernier a promis de travailler à l'amélioration du réseau de la 4G. Également de faire en sorte que sa connaissance de l'industrie des télécoms puisse stimuler la performance commerciale de l'entreprise.

**PARCOURS**

Titulaire de deux diplômes d'ingénieur des universités de Khartoum et de Nottingham, et d'un MBA à Phoenix, Hany Osman El Hassan est crédité d'une solide expérience dans la mise en œuvre réussie de stratégies de marque dans différents groupes.



**CORIS BANK INTERNATIONAL,**  
**LA BANQUE PARTENAIRE DES LIONS DE LA TERANGA**  
VOUS OUVRE SES PORTES  
À **TOUBA** ET À **MBOUR**



**Agence TOUBA**

Touba Darou Marnane,  
Route de Mbacké  
Tél. : +221 33 829 66 92



**Agence MBOUR**

Route Nationale, Croisement Saly,  
en face du supermarché Sen Teranga  
Tél. : +221 33 829 66 91

**Rejoignez-nous pour vivre autrement...**

**La Banque Autrement**  
<https://senegal.coris.bank>





**4 900 milliards  
FCFA**



Ce montant représente les financements injectés par les trois guichets de refinancement ouverts par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour couvrir les besoins de liquidités des établissements de crédits de l'UEMOA.



EGYPTE

**5 milliards de  
livres égyptiennes (EGP)**

Le montant du capital minimum des banques opérant sur le marché égyptien désormais exigé, aux termes de la loi bancaire n° 194 de septembre 2020 qui devrait bientôt entrer en vigueur.

**7 milliards \$**

Le montant des revenus touristiques escomptés par le gouvernement en 2021



MAROC

**5,4 milliards de  
dirhams**

Le montant des investissements marocains sur le continent en 2019, en nette hausse, selon le ministère de l'Économie, des finances

17,4 milliards de dirhams

Le montant de la masse bénéficiaire des 72 sociétés cotées à la Bourse de Casablanca, prises conjointement, selon une note de recherche de Attijari Global Research.



ZIMBABWE



**200 000 tonnes**

La quantité de tabac que le pays envisage d'exporter au terme de la campagne 2021, soit 8,7 % de plus que le stock écoulé un an plus tôt (184 000 tonnes).



ALGER

**64,8 %**

Le pourcentage de la chute du volume global des échanges sur

la Bourse d'Alger, en 2020, en partie à cause de la covid-19



SENEGAL

**60 milliards de  
FCFA**



C'est le montant des financements injectés par la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ), entre 2018 et 2020 la DER/FJ

**203 milliards de  
FCFA**

Le montant du chiffre d'affaires réalisé en 2020, par le secteur des assurances, toutes branches confondues (dommages et vie), malgré la crise économique et sanitaire, et de loin supérieur à celui de 2019.

**2021**



La date retenue pour finaliser la construction de 20 000 logements sociaux. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Urbanisme, Abdoulaye Saydou Sow.





NIGERIA

## 1 milliard de nairas

Le montant de l'amende cumulée infligée par la Bourse nigériane (NSE) à environ 40 entreprises du pays, accusées, entre autres, de défaut de publication de données financières. Parmi elles, des banques, des assureurs et des compagnies pétrolières.



KENYA

## 432,45 milliards de shillings



Le montant des créances douteuses dans le bilan des banques kényanes à fin février 2021, soit leur niveau le plus élevé depuis 14 ans, selon les dernières données de la Banque centrale du Kenya (CBK).



TOGO

## 250 millions de FCFA

Le bénéfice réalisé par Sunu Bank en 2020, premier bénéfice de l'institution depuis sa prise de contrôle par Sunu Investment Holding en 2018.

## 590 milliards FCFA

Le montant des nouveaux crédits accordés par les banques togolaises en 2020, d'après le ministre de l'Économie et des Finances, M.Sani Yaya.



GABON -

## 44 milliards de FCFA

Le résultat net consolidé affiché par le Groupe BGFIBank, soit un niveau historique de hausse de 114% par rapport à l'exercice 2019

## 216 milliards de FCFA

Le chiffre d'affaires réalisé en 2020 par les deux opérateurs de téléphonie du pays (Airtel, Gabon Télécoms), selon les données de la direction générale de l'Économie et de la politique fiscale (DGEPPF).



## AFRIQUE 428

Le nombre de projets petro gaziers qui vont démarrer sur le continent d'ici les quatre prochaines années.

## 2,1 millions tonnes

Ce montant représente la production africaine de noix de cajou en 2021.

## 892 milliards \$

Le montant des dépenses militaires réalisées par l'Afrique depuis 1988



TUNISIE

## 99,6 millions de dinars

Le montant du bénéfice net réalisé par la banque tunisienne Amen Bank au titre de l'année 2020, en baisse de 31% par rapport à l'année précédente.



COTE D'IVOIRE

## 13 milliards FCFA

La valeur des exportations de tissus en coton en 2020, selon le dernier rapport du Département américain de l'agriculture (USDA) sur la filière cotonnière ivoirienne,

## 293 000 tonnes

La quantité de fèves transformée par le pays au 1er trimestre 2021, selon les données dévoilées par l'Association des exportateurs (GEPEX)



# Signatures



## Dr Matshidiso Moeti

Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)

«[...] L'accès équitable aux vaccins doit être une réalité si nous voulons collectivement faire un pas en avant dans la lutte contre cette pandémie. »

(Emedia.sn)

## Amadou Sarr,

Délégué général à la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ)

« Nous ne sommes pas là pour donner ou distribuer de l'argent ou pour financer les jeunes des partis politiques. Que cela soit l'opposition ou le parti au pouvoir, la Société civile, c'est l'argent du Sénégal »

(Le quotidien.sn)



## Tony Elumelu

Président du Conseil d'Administration d'United Bank of Africa (UBA)

« Le mécontentement des jeunes constitue une bombe à retardement pour l'Afrique qui est le continent le plus jeune du monde »

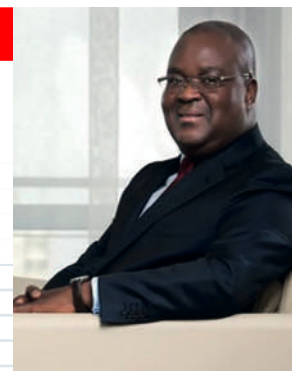
(Réussir business.com)

## Dr Edoh Kossi Amenounvé

Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM)

« A l'instar des autres bourses dans le monde, la BRVM a été relativement impactée en 2020 par la pandémie. Toutefois, notre marché a été moins volatile que la plupart des autres bourses dans le monde et en Afrique »

(financialafrik.com)



## Baïdy Agne

Président du Conseil National du Patronat (CNP) du Sénégal

« Le problème de l'emploi est très complexe et interpelle tout le monde. Il faut que dans les appels d'offres des marchés publics qu'on mette des quotas de jeunes que l'entreprise qui a gagné va recruter »

(Seneweb.com)







« Construire un système financier  
permettant aux couches vulnérables d'atteindre  
une indépendance financière à travers des produits  
d'épargne sécurisés et accessibles. »



**EVEREST** Finance

Immeuble Platinum - 4<sup>ème</sup> étage.1B, Bd de la république - Dakar, Sénégal - BP :11659  
Tél : +221 33 822 87 00 - [www.everestfin.com](http://www.everestfin.com)





Conseil présidentiel sur l'emploi

## A l'écoute de la jeunesse

L'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes au Sénégal a été le principal thème débattu lors d'un Conseil présidentiel qui s'est tenu le jeudi 22 avril dernier au Centre International de Conférences Abdou DIOUF (CICAD) de Diamniado.

Autour du chef de l'État Macky Sall, l'on notait la présence des représentants de jeunes, de syndicats, des structures dédiées aux financements des jeunes ou encore des partenaires financiers. La rencontre s'est tenue après les violentes manifestations du mois de mars, durant lesquelles les jeunes qui représentent 75% de la population avaient étalé leurs frustrations.

Dans son allocution, le Président Sall a affirmé que l'objectif de ce Conseil présidentiel est de « faire un diagnostic honnête de la situation de l'emploi, de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes pour en dresser un tableau d'ensemble ».

La rencontre, a-t-il précisé, a pour but de « mesurer nos acquis, identifier nos contraintes et corriger nos insuffisances pour améliorer nos performances ». Il a ajouté qu'il s'agit, ensemble, « de réfléchir, de dialoguer et d'interroger nos pratiques afin de convenir de nouvelles dynamiques pour faire plus et mieux ».

Le chef de l'État sénégalais a rappelé avoir déjà annoncé une réorientation des allocations budgétaires à hauteur de 450 milliards au moins

sur trois ans, en réponse aux besoins des jeunes en termes de formation, d'emploi, de financement de projets et de soutien à l'entrepreneuriat et au secteur informel.

### Une meilleure mutualisation de leurs moyens

Ces ressources serviront à financer le Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes, XËYU NDAW ÑI, issu de ce Conseil Présidentiel. Selon lui, ce programme doit être « pragmatique, orienté vers l'action, et opérationnel de façon diligente à l'échelle nationale ». Il devra ainsi répondre aux exigences d'inclusion, d'équité territoriale et de justice sociale. Des pôles dédiés à l'emploi et à



pour permettre à l'Entreprise de créer davantage d'emplois. « Il y a une dynamique de recrutement du secteur privé, il faut le reconnaître. Mais le problème de l'emploi est

très complexe et interpelle tout le monde. Il faut, dans les appels d'offres des marchés publics, qu'on mette des quotas de jeunes que l'entreprise qui a gagné va recruter. » Il a promis de soutenir davantage les jeunes. « Nous avons écouté et entendu les jeunes, nous les avons compris et nous allons les soutenir », déclare-t-il.

L'occasion a été également donnée aux représentants des jeunes des 14 régions du pays et la diaspora d'exposer les contraintes d'insertion socio-économique au niveau régional. ■

### Panoplie de structures de financement des jeunes et des femmes :

- Le Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique (**le 3FPT**), auquel sont versées les ressources tirées de la Contribution Forfaitaire à la Charge de l'Employeur, soit plus de **20 milliards de FCFA par an pour soutenir la formation aux métiers** ;
- L'Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes : ANPEJ
- La Délégation générale à l'Entrepreneuriat rapide des Femmes et des Jeunes : DER/FJ
- Le Fonds national de la Microfinance
- Le Programme Formation École-Entreprise
- Les Centres de Formation professionnelle et technique, en raison d'un Centre au moins dans chaque Département, et dont **15 vont démarrer cette année**
- Le Programme sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes
- Le Programme des Domaines Agricoles Communautaires : PRODAC
- L'Agence nationale d'Insertion et de Développement agricole : ANIDA
- La Convention État-Employeurs, dont le champ d'action sera élargi à la filière de l'agriculture et de l'agro business, afin de soutenir nos efforts d'autosuffisance alimentaire et de transformation des produits locaux.

l'entrepreneuriat des jeunes seront installés dans chaque département, à cet effet.

Il a, en outre, rappelé que les préoccupations des jeunes pour l'emploi et la création d'activités génératrices de revenus ont toujours été au cœur des priorités assignées aux structures et mécanismes de soutien à l'encadrement et au financement des jeunes et des femmes. L'ambition affichée par le gouvernement est de voir comment améliorer la cohérence d'ensemble de toutes ces structures par une meilleure mutualisation de leurs moyens.

Le Président du Conseil National du Patronat (CNP) du Sénégal, M. Baïdy Agne, qui s'exprimait au nom des entreprises privées du Sénégal, a évoqué une liste de sollicitations





## Conseil présidentiel sur l'emploi



## Dix décisions pour accélérer « XËYU NDAW ÑI »

Le Conseil présidentiel sur l'emploi et l'insertion socioéconomique des jeunes, organisé le jeudi 22 avril dernier, a clos ses travaux par l'adoption de fortes décisions. Celles-ci sont articulées autour de la mise en œuvre du Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes, XËYU NDAW ÑI. Dans son discours inaugural, le chef de l'État sénégalais a réitéré son souhait que ce programme soit « pragmatique, orienté vers l'action, et opérationnel de façon diligente à l'échelle nationale ». Réussir Business liste les recommandations issues du Conseil présidentiel.

### Conditions et préalables:

- Mettre le capital humain au cœur du développement durable pour favoriser l'émergence
- Eduquer et former la jeunesse pour la préparation à la vie active
- Renforcer le volontarisme
- Poursuivre le programme sur le renforcement des infrastructures de développement en sus du programmes social sur l'emploi et l'employabilité.

### DECISION 1

Validation du Programme d'urgence pour l'insertion et l'emploi des jeunes « Kheuyou ndaw gni »- finalisation au plus tard le 30 avril 2021 en intégrant les observations et recommandations du Conseil.

**(Responsable: Président de la République)**

### DECISION 2

- Recrutement de 65.000 jeunes à partir de Mai 2021 en respectant les exigences d'équité et d'inclusion territoriales.

Domaines ciblés : cadre de vie, reboisement, pavage, hygiène publique, entretien routier, etc.

- Recrutement de 5.000 enseignants

du préscolaire, primaire et secondaire, y compris les daaras et l'enseignement arabe (Systématisation des tenues scolaires obligatoires pour le préscolaire et le primaire avec une subvention de l'Etat et une production par les tailleurs locaux).

- Démarrage du Data Center (inauguré en mai 2021) qui verra l'éclosion de 4.600 entreprises qui généreront plus de 15.000 emplois, dont 700 emplois directs.

**(Responsable: Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle)**

### DECISION 3

Construction des 45 centres de formation professionnelle (2 projets de 23 et 15 centres à construire; 3 déjà existants).

**(Responsables: Ministres de l'emploi et de la formation professionnelle et Ministre des Finances et du Budget)**

### DECISION 4

Renégociation de la convention Etat-Employeurs dont le budget sera accru de 1 à 15 milliards :

- vise la création de 15 000 emplois ;
- élargi à l'agriculture et l'agrobusiness + l'élevage ;
- modernisation des secteurs

**(Responsable: Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle)**

### DECISION 5

Mise en place des pôles emploi et entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes dans les 45 départements du Sénégal :

- sous forme de guichet unique

qui abritera toutes les agences

- Site d'accueil : collaboration Apix et Espaces Sénégal Services dans le cadre du programme Smart Sénégal dans son Smart territoire

**(Responsable: Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle)**

### DECISION 6

Diligenter la mise en place d'une maison de la jeunesse et de la citoyenneté dans les 45 départements du Sénégal (8 ont déjà démarré) :

- aider à renforcer les capacités d'action à la base du service civique national ;
- recrutement de tous les volontaires du service civique.

**(Responsable: Ministre de la jeunesse)**

### DECISION 7

Proposition d'un cadre de gouvernance et de pilotage innovant pour le PUEISEJ d'ici le 30 avril 2021. Un décret est pris depuis le 21 avril pour définir le cadre.

**(Responsables: Ministre de la Jeunesse, de l'emploi et de la formation professionnelle, de l'économie, du plan et de la coopération)**

### DECISION 8

Accélérer la mise en œuvre des projets à fort potentiel d'emploi, notamment les projets financés par les ressources extérieures :

- suivi rigoureux des plans d'action pour lever les contraintes liées aux décaissements.

**(Responsable: tout le gouvernement)**

### Décision 9

Operationalisation diligente des mécanismes de financement innovants du PAP2A en vue d'une relance de l'économie.

**(Responsables: Ministres de l'Economie, du Plan et de la Coopération + Ministre des Finances et du Budget)**

### DECISION 10

Proposition de projets de contrat de performance avec des objectifs fixés qui seront signés entre l'Etat et les structures impliquées (DER, ANPEJ, ADPME, etc.) selon la gestion axée sur les résultats :

- les performances de chaque structure détermineront le décaissement des fonds et le maintien des managers (et de leur tutelle) avec une tolérance zéro pour les lenteurs et la bureaucratie.

**(Responsables: Ministres de l'Economie, du Plan et de la Coopération + Ministre des Finances et du Budget)**

## MODALITES DE MISE EN OEUVRE

### Fast-track « NA BAR »

Mutualisation des moyens d'interventions avec un travail en synergie et complémentaire de tous les acteurs pour une rationalisation des moyens et plus d'efficacité dans les résultats.

**Responsables: Ministre de l'emploi et managers de toutes les agences impliquées**



### Convention - cadre de partenariat : la Der et le Fongip pour la mise en place d'un guichet unique

La Délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER/FJ) et le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP), ont signé le mardi 26 avril 2020, une convention - cadre de partenariat.

Le protocole d'accord a été paraphrasé par le délégué général à la DER/FJ, **M Pape Amadou Sarr** et l'Administratrice du FONGIP, **Mme Thérèse Faye Diouf**, selon Dakaractu.com

Cette convention - cadre permettra aux deux entités de mutualiser leurs forces pour la mise en place d'un mécanisme de financement innovant et d'un guichet unique. Elle facilitera aussi une meilleure prise en charge des besoins de financement et d'emploi des jeunes et des femmes.

« Ce mécanisme prévoit la mise en place d'une ligne de garantie pour mobiliser un volume de financement important destiné aux acteurs, à la jeunesse et aux femmes », explique Mme Thérèse Faye Diouf.

Le délégué général à la DER/FJ, Papa Amadou Sarr, indiqué pour sa part que « ce partenariat revêt une importance capitale pour la réalisation des objectifs fixés dans la création de richesses et la valorisation des chaînes de valeur agricole et artisanale ».

### Sénégal : Vers l'installation de guichets Pôle-Emploi et Entrepreneuriat

La lutte contre le chômage des jeunes nécessite aujourd'hui un nouvel élan, a estimé le chef de l'Etat sénégalais, révélant qu'un guichet unique sera installé dans chacun des 45 départements du pays.

Dénommé Pôle-Emploi et Entrepreneuriat pour les Jeunes et les Femmes, ce guichet servira de cadre d'accueil, de conseil et de financement des porteurs de projets, a précisé Macky Sall, selon Réussir business.com

Il intervenait dans un discours à la nation, prononcé à la veille de la célébration de la fête nationale de l'indépendance.

La DER/FJ, l'ANPEJ, l'ADPME et le FONGIP entre autres, seront représentés dans chaque guichet unique afin d'apporter l'expertise, le financement et le suivi des projets.

### Pour le renforcement de la compétitivité des Pme : L'Adepme et le 3Fpt unissent leurs efforts

L'Agence de développement et d'encadrement des Pme (Adepme) et le Fonds de financement de la formation professionnelle et technique (3Fpt), ont décidé d'unir leurs efforts dans le but d'accroître la compétitivité des entreprises sénégalaises et de leurs ressources humaines

Cette union a été actée le jeudi 29 avril, par une signature de convention de partenariat, relate le Quotidien. Qui précise qu'à travers cet acte, les deux institutions entendent établir un cadre de collaboration entre elles permettant d'associer deux dispositifs complémentaires. L'accord permettra de mettre à la



disposition du secteur privé un outil d'encadrement complet à travers des services associés.

Le Directeur général de l'Adepme, **M Idrissa Diabira** explique que « ce partenariat va se traduire par la mise en place d'un guichet commun dédié à la formation des entreprises avec, d'une part, l'Adepme qui assurera l'accompagnement technique et d'autre part le 3Fpt qui procédera au financement des actions de formation instruites par l'Adepme ».

Le guichet commun, qui sera mis en place à travers ce partenariat, demeure d'après la Directrice





générale du Fonds de financement de la formation professionnelle et technique, leur cœur de métier.

Car explique **Mame Aby Sèye**, «*la ressource du Fonds de financement est constituée par la Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur (3% de la masse salariale des entreprises). Et c'est cette Cfce qui est reversée à la formation professionnelle et technique. Donc, c'est une approche très naturelle de pouvoir accompagner les Pme qui sont identifiées par l'Adepme, et que nous puissions jouer en amont, notre rôle, qui est de financer la formation* ».

### Revalorisation de la filière de l'anacarde : la DER/FJ au chevet des producteurs

Le délégué général à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER/FJ), M Papa Amadou Sarr, ambitionne de doter les régions sud du pays, notamment Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, d'unités de stockage modernes et de chambres froides pour l'élargissement de la campagne de l'anacarde.

«Notre objectif c'est de mettre 6.000 tonnes de capacité entre Ziguinchor, Sédhiou et Kolda et les ressources sont disponibles», a-t-il soutenu à l'occasion de son passage à Ziguinchor, le 29 avril, dans des propos relayés par Dakaractu.com

Papa Amadou Sarr est en tournée dans cette partie sud du pays dans le but de dérouler une nouvelle démarche qui entend accompagner les producteurs à accroître leurs revenus à travers d'une part, une structuration de leur organisation en sociétés coopératives, et d'autre

part, à les appuyer à commercialiser leur noix de cajou brute avec le Système de Récépissé d'Entrepôt de marchandises (SRE).

Cette visite vise également à identifier de nouveaux sites d'implantation de nouvelles infrastructures de stockage dans les régions sud.

L'objectif principal de la tournée à Ziguinchor, Sédhiou et Kolda revient à identifier les contraintes dans la production, la commercialisation et l'exportation de la chaîne de valeurs de la filière anacarde qui génère quelques 15 000 tonnes en moyenne par an.

### Fonds force Covid-19 : 450 millions au profit des conducteurs de motos Jakarta

L'État a décaissé 450 millions de F CFA destinés aux conducteurs de motos appelés « Jakarta » recensés dans 12 régions du pays sur les 14 que compte le pays. Seules deux n'ont pas été prises en compte : Dakar et Kédougou.

Ce montant s'inscrit dans le cadre du fonds Force Covid-19 destiné à atténuer les effets néfastes de la pandémie de Covid-19 sur l'économie.

Les fonds vont profiter à 20564 conducteurs de mototaxis selon un communiqué de presse, le ministère des Transports terrestres et du désenclavement. Qui précise que le chèque et les ordres de virement relatifs au paiement ont été remis au trésor public le mercredi 28 avril.

Chaque conducteur de « Jakarta » va recevoir de la Commission régionale le montant qui lui est dû, suivant

le calendrier et les modalités de distribution définis par le gouverneur de région.

### Droits de tirages spéciaux : le Sénégal obtient 350 milliards de FCFA du FMI

Le Sénégal a obtenu du Fonds monétaire international (FMI) un financement de 453 millions de DTS (droits de tirage spéciaux), soit environ 650 millions de dollars ou 350 milliards de francs CFA, pour soutenir la riposte face à la crise sanitaire et promouvoir la relance de l'économie

Un communiqué du ministère des finances et du budget précise que l'examen du dossier par le Conseil d'administration du FMI est prévu à titre provisoire en début juin 2021. Il ajoute que cet accord de financement serait exécuté parallèlement à l'ICPE.

Le FMI a fait savoir qu'en 2020, dans un environnement marqué par la pandémie de COVID-19, la croissance économique du Sénégal avait dépassé les attentes, avoisinant 1,5%, principalement grâce à une production agricole exceptionnelle, alors qu'une contraction de 0,7% était prévue.

Une équipe des services du FMI, dirigée par Corinne Deléchat, a effectué une mission virtuelle du 6 au 27 avril afin de conduire la troisième revue du programme ICPE et d'examiner la requête des autorités sénégalaises d'un accord de financement combiné sur dix-huit mois au titre de la FCC et du mécanisme d'accord de confirmation.



# La BNDE affiche un total bilan de 279 milliards FCFA pour l'exercice 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE) s'est réunie le 28 avril 2021, pour approuver le résultat de la Banque qui s'élève à FCFA 2,573 Milliards. Il a été réparti en 35% de dividendes et 65% de réserves.

L'activité de la Banque sur l'exercice 2020 s'est soldée par un total bilan qui s'élève à 279 Milliards FCFA avec une progression de 62,7 Milliards FCFA, soit + 29% par rapport à 2019.

Les crédits à la clientèle et aux SFD se situent à 143 Milliards FCFA, ils ont connu une progression sur l'exercice 2020 de 32 Milliards FCFA. La plus grande partie des financements sur l'année 2020 a été effectuée dans le cadre du dispositif national de résilience économique mis en place par l'Etat du Sénégal pour lutter contre les effets de la pandémie covid19 sur les entreprises sénégalaises. Ils ont aussi porté sur des projets d'investissements structurants pour l'économie.

En termes de ressources, la Banque a pu collecter 129 Milliards FCFA auprès de la clientèle et des institutionnels. Par ailleurs, elle a pu bénéficier de lignes de crédit auprès des bailleurs de fonds comme la BOAD, AFREXIMBANK et ICD filiale de la Banque Islamique de Développement (BID) à hauteur de 27,5 Milliards FCFA. Ces lignes ont servi à renforcer ses interventions dans le financement de l'Agrobusiness et



à mieux accompagner les entreprises impactées par la COVID-19.

En outre, l'année 2020 a vu la BNDE devenir un acteur fort sur le marché interbancaire et monétaire.

Malgré le contexte pandémie COVID-19, la BNDE a pu maintenir le niveau de son PNB avec une bonne maîtrise de ses charges d'exploitation ce qui lui a permis de dégager un résultat bénéficiaire comme c'est le cas depuis le démarrage de ses activités.

L'année 2020 a aussi été marquée par le démarrage de son réseau d'Agency Banking, qui compte à date 21 points, qui viennent s'ajouter aux 16 agences réparties dans tout le territoire national dont un bus mobile.

Sur l'année 2021, le nombre d'Agency

Banking sera multiplié par 4 pour atteindre plus de 80 points.

Les nouveaux produits que sont, le crédit-bail et l'affacturage vont continuer à se développer et permettre aux entreprises de relancer progressivement leurs activités.

La BNDE sera aussi un acteur déterminant dans la phase de relance économique, elle capitalisera sur les acquis et expérience qu'elle a connus durant le financement de la résilience.

La finance Inclusive continuera d'occuper une place importante à travers la mise en œuvre de programmes affiliés au programme de résilience économique et social (PRES). Il s'agit de la mise en œuvre du crédit hôtelier touristique, du crédit transports aériens et de l'appui de la DERFJ dans des opérations spécifiques.

Grace à l'engagement de son Conseil d'Administration et de l'ensemble de son personnel, la BNDE a su maintenir le cap malgré cette année difficile vécue par tous les acteurs économiques.

A la fin de son second plan d'affaires 2017-2021, dont les objectifs ont été dépassés, la BNDE compte se développer en renforçant son positionnement dans le secteur bancaire, mais surtout en accompagnant le plan de développement économique le PAP2A avec un accent particulier sur les secteurs identifiés comme prioritaires.

# L'emploi des jeunes au Sénégal, **un casse-tête toujours insoluble**

**L**a problématique de l'emploi des jeunes constitue une véritable préoccupation au Sénégal, où plus de 75% de la population à moins de 35 ans. Selon des données de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), la population active (15-64 ans) en 2020 représente plus de la moitié (54,6 %) des Sénégalais. En 2019, sur les 5 696 804 personnes de la population active, 912 720 sont des chômeurs.

Ainsi, les pouvoirs publics font face à la nécessité impérieuse de pourvoir aux besoins incessants des plus 200 000 jeunes qui se déversent chaque année sur le marché de l'emploi. Une sérieuse préoccupation que se partagent tous les gouvernements, depuis 1960.

Aujourd'hui encore, en dépit des divers programmes de financement (ANPEJ, DER, FONSI, FONGIP, PAPEJF, PRODAC, BNDE, 3FPT, etc...) mis en place pour endiguer le chômage de cette couche de la population, le taux de chômage se situe entre 48% à 50% au Sénégal, selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Comment dès lors agir avec cette importante frange de la société ? Qu'est-ce que l'Etat du Sénégal peut faire en plus pour permettre à tous ces jeunes de réussir leur insertion socio-économique ? Pourquoi

tous les programmes, plans d'urgence et fonds de financement mis en branle pour l'auto emploi des jeunes n'ont pas eu les effets escomptés ? Comment expliquer leurs échecs ?

Les réponses à ces interrogations recueillies par Réussir dans le cadre de la réalisation de ce dossier sont multiples et variées : manque de transparence dans la gestion des fonds, un pilotage à vue des programmes, une jeunesse peu qualifiée, des calculs politiques, etc... Autant de griefs qui plombent ces projets, programmes et plans. Mais plus que tout, ces écueils hypothèquent l'avenir des centaines de milliers de jeunes.

Toutefois, il est interdit de verser dans le pessimisme. Avec le nouveau Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio- économique des jeunes, XËYU NDAW ÑI, lancé par le président Macky Sall, l'espoir est permis. Doté d'un budget de 450 milliards FCFA, étalé, sur trois ans au moins, ce programme d'urgence pour l'emploi des jeunes doit être « pragmatique, orienté vers l'action, et opérationnel de façon diligente à l'échelle nationale », selon le souhait du chef de l'État. Une forte directive à respecter.





Grand Oral :



**« Nous avons misé sur la  
qualité, la compétitivité  
et l'innovation »**

Thierno Seydou Nourou Sy, Directeur Général de la BNDE :

La Banque Nationale pour le Développement Économique (BNDE) vient d'élaborer un nouveau plan stratégique (2022-2026) qui marquera le début d'un envol définitif, avec une nouvelle approche, une démarche plus inclusive et une nouvelle identité. Le Directeur Général, M. Thierno Seydou Nourou Sy explique.

**Réussir Business - Quelle est la pertinence de la création, en 2013, de la BNDE, sur les cendres du FPE. Les objectifs visés à travers cette décision sont-ils en voie d'être atteints ?**

**Thierno Seydou Nourou Sy** - La BNDE a obtenu son agrément en 2013 et a commencé ses activités en janvier 2014. Sa mission principale est d'accompagner les PME/PMI en leur apportant des financements en mettant l'accent sur les principales étapes de leur vie.

La mission est aussi axée sur l'innovation, la proximité et la participation aux grands projets de l'Etat du Sénégal et également le financement du retail avec une insistance sur les particuliers salariés des entreprises que nous accompagnons. Nous ne pouvons pas financer les entreprises sans y inclure les salariés.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, un premier plan d'affaires avait été adopté et a vite été dépassé avant terme. Ce qui a valu l'élaboration d'un second plan d'affaire quinquennal qui va arriver à terme cette année.

Au regard des objectifs fixés par ce deuxième plan d'affaire, nous avons encore dépassé tous les paramètres, entre autres sur le Financement de l'Economie.

Nous avons à ce jour accompagné plus de 880 entreprises dans divers secteurs notamment, l'agriculture, l'industrie, le Transport, les BTP, le Commerce, le Gaz, la distribution d'eau. Et nous avons participé au financement d'opérations d'envergure dans des projets de développement. En ce qui concerne les objectifs de proximité, nous

avons, en 7 ans, ouvert 16 agences dont un bus mobile dans tout le territoire national avec un réseau d'agency banking de 21 agences dont l'objectif d'ici deux ans c'est d'atteindre 80 points de vente.

Les réalisations faites par une équipe jeune et expérimentée ont permis de faire gagner 15 places à la BNDE en la situant, 7 ans après, parmi les 14 premières banques du pays avec un total Bilan qui s'élève à 279 Milliards FCFA en 2020 et un résultat bénéficiaire de 2,573 Milliards FCFA.



**« Nous avons à ce jour accompagné plus de 880 entreprises dans divers secteurs notamment, l'agriculture, l'industrie, le Transport, les BTP, le Commerce, le Gaz, la distribution d'eau ».**

**De création nouvelle, la BNDE a réussi à s'imposer dans le secteur économique du pays. Votre structure a-t-elle atteint son ambition affichée de devenir le champion du financement des PME ?**

Nous avons misé sur la qualité, la compétitivité et l'innovation en nous mettant d'abord à niveau par rapport à l'offre de service bancaire notamment sur la banque à distance (E-banking, sms-banking, la monétique avec Visa, Mastercard et GIM-UEMOA).

Nous avons ensuite compris et apporté des solutions de financement adaptées aux PME-PMI. Qu'elles soient formelles ou informelles (des lignes de

découverts ou de facilités de caisse, des lignes d'avances sur factures ou d'avance sur décomptes des lignes de traites etc...) en insistant sur le financement de la chaîne de valeur. Notre portefeuille, en raison de cette stratégie, est composé de 43% de PME/PMI contre une moyenne de 16 % dans le secteur bancaire. Cette approche a bien entendu été bien comprise par la presse financière qui nous a d'ailleurs décerné le titre de « champion du Financement des PME »

**Quelle est l'architecture institutionnelle de la BNDE, en rapport avec le FONGIP, le FONSI, l'APIX et les autres institutions de financement de l'Etat ?**

Le dispositif initial réunissant le FONGIP, le FONSI et la BNDE constitue le cœur de l'architecture financière mise en place par les Autorités. En effet, le financement de l'Economie devait être accompagné par une garantie donnée par le Fongip pour sécuriser la Banque en cas de défaut du client et le FONSI devait, en plus d'abonder les ressources longues à la BNDE, participer en capital risque dans les entreprises qui sont accompagnées pour apporter son expertise dans le management et favoriser une bonne gouvernance qui rassure la BNDE.

Sur ce mécanisme, seul le volet Garantie a fonctionné avec à date 94 entreprises concernées pour un montant de 10,4 milliards FCFA dans les secteurs d'activités variés qui sont l'industrie, BTP, transport, commerce, tourisme, éducation, santé, agrobusiness

Quant au FONSI, Il est important pour moi de trouver avec lui les axes de synergie pour une meilleure

prise en charge des insuffisances de fonds propres des entreprises pour leur donner plus de capacité à se développer.

En ce qui concerne les autres institutions support comme l'APIX, l'ADPEME et le Bureau de Mise à Niveau (BMN), elles apportent un réel soutien aux PME/PMI et elles participent à l'apport d'informations sectorielles dans le dispositif de financement des PME.

**Que répondez-vous à ceux qui plaident pour une unification des structures de financement de l'Etat, pour plus d'efficience ?**

Pour impacter significativement l'économie, il faut avoir au moins 15% du part de marché. Si nous prenons individuellement les 3 banques concernées, aucune d'elle n'a plus de 7% de parts de marché.

Le fait de les réunir, permettra d'atteindre une taille de marché favorisant une meilleure intervention dans le financement de l'économie et d'installer une souveraineté financière pour le Sénégal. Il faudra tout juste, éviter d'inhiber les particularités de chaque institution. En effet des expertises ont déjà été acquises, il faut les préserver et les renforcer.

Cette réunification sous quelque forme qu'elle sera devra être l'occasion pour l'Etat du Sénégal d'orienter ses ressources à cette entité pour lui donner plus d'envergure. Enfin, nous insistons sur la gouvernance qui doit être au cœur de la réflexion

**L'emploi et l'auto-emploi des femmes et des jeunes sont une priorité du gouvernement. Comment cette préoccupation**

**est-elle prise en compte dans les interventions de la BNDE ?**

La BNDE s'est organisée afin d'accompagner les jeunes entrepreneurs en mettant en place un département dédié aux projets en création. L'un des premiers financements que nous avons octroyés concernait un projet porté par des jeunes dans l'aquaculture, qui a été un échec du fait de changement en cours d'exploitation de la stratégie d'écoulement des produits mais aussi à des problèmes



**« La BNDE s'est organisée afin d'accompagner les jeunes entrepreneurs en mettant en place un département dédié aux projets en création ».**

d'approvisionnement en matières premières.

Nous nous sommes d'ailleurs rendus compte, avec cette expérience malheureuse, qu'il était indispensable de mettre en place un fonds d'amorçage.

C'est pourquoi nous saluons la création de la DER qui au-delà du caractère inclusif de ses interventions, prend en charge le volet amorçage des projets surtout ceux des jeunes, ce qui nous permet, dans les accompagner en fonds de roulement et de prendre le temps de mieux appréhender à relation.

Pour ma part, je pense que des structures comme 3FPT doivent être renforcées dans leur rôle pour

améliorer les capacités en mettant surtout l'accent sur les métiers de base. Il faudra en outre donner plus de crédibilité à la convention Etat-employeur pour que les entreprises puissent optimiser dans l'utilisation de cet important outil d'insertion de jeunes diplômés..

**Pour s'inscrire dans la trajectoire de l'émergence vers l'horizon 2035, le gouvernement a le Plan d'Actions Prioritaires 2019-2023 (PAPII) du Plan Sénégal Emergent (PSE). Quelles seront les actions mises en œuvre par la BNDE pour mieux accompagner l'Etat dans cette dynamique de développement ?**

2023 c'est dans 2 ans. Ces axes stratégiques constituaient déjà des priorités pour la BNDE il s'agit de l'Agriculture, du médical, du numérique, de l'élevage intensif, de l'aquaculture, de la logistique et de l'industrie de transformation et enfin du tourisme et du transport

aérien. Ce dernier secteur devra d'ailleurs être préparé à un décollage très rapide sur lequel la BNDE s'est déjà positionnée en octroyant une ligne de crédit d'un montant de 50 Milliards FCFA pour sa relance.

Le secteur du numérique à travers les transactions digitalisées est une voie incontournable pour le développement économique.

Dans le cadre du nouveau plan stratégique 2022-2026, ces axes stratégiques vont constituer la feuille de route pour la BNDE. Ce nouveau quinquennat sera donc le début d'un envol définitif pour la BNDE avec une nouvelle approche, une démarche plus inclusive et une nouvelle identité.



**Au Sénégal, les perspectives d'exploitation pétrolières et gazières incitent à un futur économique prospère. Est-ce que la BNDE réfléchit déjà aux missions quelle aura à jouer dans l'exploitation de ces ressources naturelles ?**

Nous avons déjà engagé une réflexion sur l'exploitation pétrolière et gazière en notant d'abord que les investissements indispensables ont déjà été réalisés ou en cours de l'être par les structures qui s'occupent de l'exploitation de ces produits. C'est pourquoi nous avons décidé de nous positionner dans le financement des activités connexes à l'activités d'extraction.

Nous avons déjà dans notre portefeuille plusieurs entreprises qui sont spécialisées dans ces activités de services, de transport et de distribution avec lesquelles nous sommes en train d'étudier les voies et moyens pour les accompagner

**La BNDE a lancé le 13 septembre, à Dakar, deux nouveaux produits, le crédit-bail et l'affacturage, destinés au financement des PME sénégalaises. Vos attentes ont-elles été satisfaites ?**

Pour répondre aux besoins des PME/PMI, cœur de cible de la BNDE, le crédit-bail et l'affacturage ont été lancés en même temps en 2019, c'était une première dans le secteur bancaire de lancer au même moment deux produits aussi stratégiques. L'encours d'affacturage et de crédit-bail est de 4,3 milliards et concerne 33 entreprises.

Nous avons également développé la gestion en crédit-bail pour le compte de tiers. C'est dans ce cadre

que nous gérons pour le compte de l'Etat du Sénégal le financement des bus interurbain Dakar DEM DIKK et ainsi que les camions frigorifiques pour les mareyeurs le compte de la DER.

**Quel rôle la BNDE a joué dans le programme de soutien et de financement des entreprises impactées par la Covid-19 ?**



**« Le secteur du numérique à travers les transactions digitalisées est une voie incontournable pour le développement économique ».**

Dans le cadre du plan de résilience, nous avons injecté plus de 6,8 Milliards dans les secteurs de l'industrie, du transport, du BTP, du commerce, distribution d'eau en faveur de plusieurs entreprises impactées par la pandémie de COVID 19.

L'inclusion Financière a occupé aussi une place importante dans la mise en œuvre de programmes affiliés au programme de résilience économique et social (PRES). Il s'agit de

la mise en œuvre du crédit hôtelier touristique, du crédit du transport aérien entraînant l'ouverture de plus de 2 200 comptes en faveur de guides touristiques, d'hôtels, agences de voyage ... et la mise à disposition de financement de l'ordre de 12 milliards de FCFA pour le compte du Ministère du Tourisme et du Transport Aérien.

Enfin dans le cadre de l'opération dix millions de masques, 3 milliards ont été mis en place par la BNDE pour accompagner près de 70 manufacturiers du secteur textile pour la confection de masques barrières en faveur de la DERFJ.

Cette période difficile qu'a été le début de la Pandémie a été l'occasion pour la BNDE d'éprouver sa capacité d'accompagner l'économie en général dans des situations de crise sanitaire. ■





# Réalisations et actions du 3FPT de 2016 au 31 mars 2021

Depuis 2016, le 3FPT a permis la formation pré-emploi de 45 805 jeunes sénégalais à travers un financement de 21.303.367.620 FCFA en formation initiale de longue durée et qualifiante de courte durée.

Les types de financement accordés sont :

- Le bon de formation initiale (formation de longue durée de 9 mois ou plus sanctionnée par un diplôme) ;
- Le bon de formation de courte durée (formation de moins de 9 mois sanctionnée par un certificat) ;
- Le projet de formation insertion (formation avec finalité d'insertion mise en œuvre selon les potentialités et les besoins de main d'œuvre au niveau local) ;
- Le certificat professionnel de spécialité (formation professionnalisante de courte durée pour l'exercice d'un pan d'un métier).
- Ces types de formation financés ont permis de répondre aux besoins du marché du travail en profils d'ouvriers, d'ouvriers qualifiés, de techniciens, de techniciens supérieurs et d'ingénieurs. Ils ont aussi facilité aux jeunes de profiter d'offres de formation de courte durée pour une employabilité rapide pouvant leur permettre d'obtenir un l'emploi.
- Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises et des organisations professionnelles, des efforts considérables ont été menés pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie sénégalaise. A cet effet, le

3FPT a permis la formation de :

- 44 803 travailleurs d'entreprises et d'organisations professionnelles pour un montant global de 4 164 934 285 FCFA.
- Le financement des établissements de formation professionnelle et technique pour un montant de 8 382 890 511 FCFA pour l'amélioration de l'accès et de la qualité des formations.
- En terme de perspectives pour 2021, le 3FPT mise sur de nouvelles stratégies innovantes et de consolidation pour 2021. L'on peut citer :
- Mise en place d'une plateforme d'inscription en ligne pour la facilitation et la démocratisation de l'accès ;
- Renforcement des financements des formations dans les secteurs prioritaires du programme de relance économique ;
- Intensification de l'action de financement au niveau territorial ;
- Renforcement du financement des formations dans les techniques de leadership, de création et de gestion d'entreprise ;
- Appui à la mise en place d'incubateurs.
- Financement des plans de formation des collectivités locales, entre autres etc.



# Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique


## Vous êtes:

- une entreprise ou une organisation professionnelle
- un jeune en quête de qualification professionnelle
- un établissement de formation professionnelle et/ou technique

**LE 3FPT FINANCE VOTRE PROJET DE FORMATION**

**L'accès au financement est simple et rapide**



 (+221) 33 869 25 80  
(+221) 77 428 67 09

 [contact@3fpt.sn](mailto:contact@3fpt.sn)

 [www.3fpt.sn](http://www.3fpt.sn)





Programmes de financement d'auto-emploi

# Une histoire qui se répète

Par Soulié DIA (stagiaire)

Pour lutter contre le chômage des jeunes, les autorités misent souvent sur des programmes de financement d'auto-emploi. Si le modèle a des arguments à faire-valoir, son efficacité n'est pas toujours au rendez-vous.

C'est un air de déjà-vu. Loin d'être inédit et révolutionnaire, le Plan d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes, XEYU NDAW NI, validé le 22 avril par le président de la République du Sénégal, Macky Sall, fait écho à d'autres politiques d'auto-emploi des jeunes initiées à l'époque par ses prédécesseurs, **Abdou Diouf** (1981-2000) et **Abdoulaye Wade** (2000-2012). C'est dire que

cette problématique ne date pas d'aujourd'hui.

L'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes sont, pour ainsi dire, une patate chaude pour tous les régimes au Sénégal. Et le premier à en avoir hérité fut le régime socialiste. Pour mieux comprendre les faits, remontons l'engrenage de l'histoire. Dans les années 1970-1980, des problèmes d'ordre socio-économiques s'entassent sur les bureaux des dirigeants socialistes : sécheresse sans précédent, programmes d'ajustements structurels, taux de chômage accru... En conséquence, l'Administration socialiste est alors acculée par les populations - notamment la

jeunesse. La pression monte, l'étau se resserre sur le Président Diouf et son Gouvernement..

## Un programme dédié aux maîtrisards sans emploi

Devant la grogne populaire et l'impatience des jeunes allant crescendo, le Président Abdou Diouf tenta de prendre les choses en main. En 1981, son gouvernement d'alors, sous la houlette du Premier ministre Habib Thiam, proposa un Programme d'urgence de création d'emploi (Puce). Ce programme dit « *des maîtrisards* » consistait à lancer, dans au moins trois secteurs de l'économie, des entrepreneurs

jeunes, titulaires principalement d'une Maîtrise en Droit ou en Economie. Il s'agissait des secteurs du transport, de la boulangerie et de la pêche.

« Ces opérations se sont soldées par un échec... », souligne Séga Guèye, un sociologue ayant mené des travaux à l'époque sur ce programme d'urgence. Une première désillusion pour la jeunesse.

En 2000, s'ouvre une nouvelle ère prometteuse et remplie d'espoir pour la jeunesse. Le Président Abdoulaye Wade arrive au pouvoir. Lui qui avait particulièrement axé sa campagne sur le chômage des jeunes, a inscrit, en priorité, l'emploi et l'insertion socio-économique de ces derniers dans son agenda. À cet effet, l'homme du Sopi (changement) a mis sur pied d'innombrables mécanismes de financement : l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (Anej), créée en 2001, l'Office national pour l'emploi des jeunes dans la banlieue (Ofejban), créé par le décret (numéro 2008/1443) du 12 décembre 2008, le Fonds national de promotion de la jeunesse (Fnj), créé par décret (2001-284) du 13 avril 2001... Toutes ces structures avaient pour seule mission de favoriser l'emploi des jeunes - soit par les financements de projets, soit par des recrutements massifs dans le secteur privé ou public.

À l'arrivée, les résultats obtenus furent mitigés, pour ne pas dire nuls. Les libéraux, qui pensaient

ainsi pouvoir mieux faire que leurs prédécesseurs socialistes sur la question, laissent derrière eux un taux de chômage toujours aussi inquiétant. Une seconde désillusion pour une jeunesse qui avait beaucoup misé sur l'avènement au pouvoir d'Abdoulaye Wade..

## Un manque de transparence

Tant d'investissements – des centaines, voire des milliers de milliards de francs CFA – pour peu de résultats. Il est alors impératif de se poser les bonnes questions. Qu'est-ce qui ne colle pas avec ces plans ou programmes d'urgence ? Pourquoi la mayonnaise a-t-elle toujours du mal à prendre ? Ces plans ne seraient-ils pas de la poudre aux yeux, ou tout bonnement, une mauvaise politique des dirigeants sénégalais ? Tout laisse à le croire. Toutefois, explique l'économiste **Mansour Samb**, ces visions ne sont pourtant pas sans avantages, mais à condition qu'elles soient bien menées.

« Les instruments de financement sont des leviers parmi tant d'autres qui permettent de faciliter l'insertion socio-économique des jeunes. Mais à eux seuls, ils sont insuffisants face aux solutions de création d'emplois », explique-t-il.

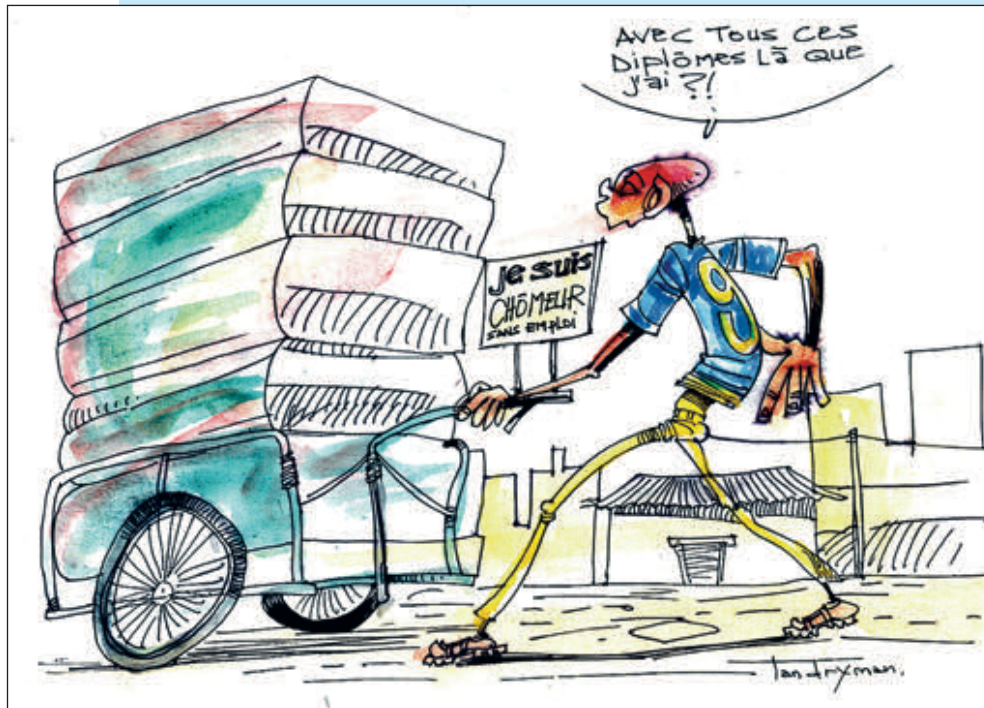
« Il faudrait qu'ils soient accompagnés, en amont, d'une bonne formation professionnelle et, en aval, d'une politique d'insertion professionnelle. Autrement dit, il faut tout un système

bien huilé pour réussir sa politique de création d'emploi. Sans cela, il peut y avoir un risque de détournement d'objectifs. » « Mais oui, les plans de financement de l'emploi ou de l'auto-emploi des jeunes restent un dispositif incontournable pour l'insertion de ces derniers. Sans eux, aucun projet n'est viable à court et long terme. »

On est dans les années 1930. L'économie mondiale est à terre. On parle alors de la grande dépression. Aux États-Unis, elle se manifeste par un taux de chômage prononcé. Le Président **Franklin Delano Roosevelt** (1882-1945) met en place un plan d'urgence (le New Deal) pour lutter contre la crise et ainsi relancer l'économie du pays. Des fonds de financement sont attribués aux jeunes ; Roosevelt les invite à entreprendre, à innover, à tenter l'impossible pour sortir les États-Unis des ornières de la récession. Le pari est risqué, mais il est gagnant. Grâce, entre autres, à cette politique, le Pays de l'Oncle Sam sort la tête de l'eau. Une grande réussite..

## Changer de paradigmes

Certes les États-Unis ne sont pas le Sénégal. Mais cet exemple est la preuve concrète qu'un plan d'urgence pour lutter contre le chômage des jeunes peut être bel et bien efficace. Tout dépend de sa mise en œuvre, de l'utilisation efficiente et transparente de ses fonds, note l'analyste politique **Babacar Dione**.



« Qui seront les bénéficiaires de ces fonds de financement ? C'est là une grande question. Il y a souvent une coloration politique qui sous-tend la gestion de ces fonds. » Selon lui, le Plan d'urgence pour l'emploi et de l'insertion socio-économique des jeunes, ficelé par le Président Macky Sall, répond surtout à « une volonté d'apaisement du climat social qui régnait dans le pays après les violentes manifestations du 8 mars. »

« Il ne faut pas oublier que son régime a été clairement secoué par ces événements. Ce Plan d'urgence s'inscrit surtout dans une logique de calmer la colère des jeunes », juge-t-il.

Expliquer les limites de ces plans d'urgence par les seuls calculs politiques serait réducteur. Le problème semble bien plus complexe

que ça. Au ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, certaines voix – qui requièrent l'anonymat – regrettent une absence d'équité entre les différentes structures chargées de la question de l'emploi et de l'insertion des jeunes. « Certains de nos départements sont dotés de plus de moyens que d'autres. Et souvent, ces derniers font cavalier seul ; ils refusent de collaborer avec les autres entités. Or, une telle conduite n'est pas sans conséquence sur notre travail, et par ricochets, sur les objectifs fixés par le président de la République. »

Une autre explication : les principaux concernés par ces plans d'urgence, les jeunes, sont pour la plupart inaptes à porter un projet professionnel, considère **El Hadji Mamadou Gningue**, sociologue et

psychologue-conseiller en Education. « Beaucoup de jeunes ne savent pas entreprendre ou ne savent pas comment chercher un emploi. Ils ne sont pas assez bien préparés et outillés pour confronter le monde du travail. Notre éducation, notre socialisation, nos cursus scolaires au Sénégal ne nous prédisposent pas trop à être de bons entrepreneurs. Alors que l'insertion professionnelle, d'une manière générale, demande des compétences individuelles, a fortiori l'entrepreneuriat », explique-t-il.

Pour renverser « cette tendance, il faudrait changer de paradigmes, en partant d'abord du sein des familles. Car, c'est là-bas que se forment dans un premier temps les personnalités ; les parents doivent être plus sensibles à l'esprit créatif de leurs enfants, mais aussi ils doivent être prêts à les accompagner dans leurs idées au lieu de les étouffer ou de les réprimander », propose-t-il. L'autre chose, renchérit El Hadji Mamadou Gningue, c'est qu'il faudrait des réformes dans notre système éducatif : « Le constat est que nous avons beaucoup de jeunes diplômés certes, mais peu d'entre eux ont une qualification. Ce qui fait qu'ils ont du mal à trouver un travail ou ne sont pas assez résilients pour mener un projet d'entrepreneuriat. » Autant de maux qui plombent ces programmes de financement pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes. ●



# Dossier



**Entretien -** Mme Nata Samb Mbacké, Administrateur du FAISE

**« L'État a consenti d'importants efforts pour financer des projets de la Diaspora »**

Dans l'entretien qui suit, Mme Sokhna Nata Samb Mbacké, Administrateur du Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE) revient sur les missions et le bilan des activités de ce Fonds.

### Réussir business - Pouvez-vous rappeler un peu les motivations des pouvoirs publics à mettre en place le FAISE, en 2008 ?

**Mme Sokhna Nata Samb Mbacké-** Le Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE) a été mis en place sur recommandation du Conseil présidentiel de l'Investissement, en vue d'assurer la promotion de l'investissement productif des Sénégalais de l'Extérieur. En effet, les compatriotes expatriés demeurent les premiers partenaires financiers du pays, au regard de l'importance des transferts de fonds évalués chaque année. Mais, le constat est que cet argent sert essentiellement (à plus de 80%) à couvrir les dépenses de consommations des familles des émigrés. C'est ainsi que l'État s'est décidé à mettre en place un fonds d'impulsion de l'investissement de la diaspora pour amener celle-ci à envoyer, en plus des fonds destinés à la consommation courante, de l'argent pour investir au Sénégal.

**Entres autres objectifs, le FAISE vise dans le long terme, à favoriser le retour volontaire des Sénégalais de l'extérieur et à les accompagner dans l'exécution de leurs activités génératrices de revenus. Comment se déroule cette mission du FAISE ? Les objectifs visés sont-ils en voie d'être atteints ?**

Il faut préciser que l'objectif premier du FAISE est de conforter la Diaspora sénégalaise dans sa position de premier partenaire financier de l'État du Sénégal, devant l'aide publique étrangère. Ainsi, en finançant les projets des concitoyens de la Diaspora, le retour attendu est une augmentation des transferts de fonds de la cible, avec une orientation plus accentuée sur l'investissement productif. Ce qui est réussi d'ailleurs

car dans le décret portant création du FAISE, il était fait état d'un montant d'envoi d'un peu plus de quatre cent milliards de francs CFA alors qu'aujourd'hui on dépasse la barre des mille milliards de francs de CFA. Mais vous avez raison de dire que ceci prépare au retour volontaire car l'existence d'une activité génératrice de revenus permet la réintégration économique et sociale du Sénégalais de l'Extérieur qui rentre au Sénégal.

Le mode opératoire du FAISE consiste à apporter un appui financier et technique aux projets des Sénégalais de l'Extérieur qui sont retenus par le Comité de sélection. Il s'agit ainsi, au-delà du financement, de suivre la mise en œuvre sur le terrain desdits projets.

**Le FAISE a un budget de trois milliards de francs CFA alors que les demandes reçues sont de l'ordre de neuf milliards**

**Quels sont les critères d'éligibilité au FAISE ?**

Le premier critère c'est d'être un Sénégalais de l'Extérieur et disposer d'un document de séjour (carte consulaire ou titre de séjour) qui en atteste. Ensuite, il faut soumettre un projet d'investissement dans un secteur autre que le commerce, le transport et l'immobilier. Enfin, le montant du financement demandé doit être compris entre 5 et 15 millions de francs. Le FAISE ne prend pas en charge le coût global du projet car le Fonds vise dans sa mission générique, à appuyer l'investissement et surtout à faire participer le promoteur financièrement. De même, par rapport aux critères de sélection des projets à financer, le Comité évalue en premier le nombre d'emplois que le projet offre (plus il en crée,

plus le projet à la possibilité d'être retenu). La priorité est accordée également aux projets qui sont situés dans les régions autres que Dakar en vue d'appuyer la vision relative à la territorialisation des politiques publiques. Enfin, le critère le plus important est sans doute le prévisionnel en termes de résultat, de chiffre d'affaires qui garantit la viabilité économique du projet à financer.

**Peut-on avoir une idée des pays d'intervention du FAISE ? Tous les Sénégalais de la diaspora sont-ils concernés par ce Fonds ?**

Il faudrait d'abord dissocier les deux lignes de financement qui existent au FAISE. Pour ce qui est du financement des projets des Sénégalais de l'Extérieur, localisés au Sénégal, tous les pays d'accueil sont éligibles. Cependant, pour ce qui concerne le financement des Sénégalaises de la Diaspora, le FAISE a déjà financé trente-quatre pays du monde.

**Peut-on avoir une idée du nombre de projets financés par le FAISE ? Quels sont les secteurs ciblés ?**

Avant 2012, le FAISE a financé 135 projets et de 2012 à nos jours, nous sommes à 423 projets financés dans le cadre du Fonds des Sénégalais de l'Extérieur (FSE). Pour le financement des femmes dans les pays d'accueil (FFD), le nombre de projets financés est de l'ordre de plus de 4000 activités génératrices de revenus mises en place ou consolidées. Les activités en question sont portées soit par les femmes individuellement soit par des groupements de femmes.

**Quel est le budget alloué au FAISE pour mener à bien ses activités. Ce budget est-il à la mesure des demandes de financement ?**

Je puis affirmer que c'est impossible pour un dispositif financier de couvrir toutes ses demandes de financement. Le FAISE a un budget d'investissement qui a été multiplié par 20 par rapport au budget de financement de départ. En effet, le FAISE a un budget de trois milliards de francs CFA alors que les demandes reçues sont de l'ordre de neuf milliards. Cependant, il faut dire que l'Etat a consenti d'importants efforts en termes de dotation budgétaire pour le financement des projets de la Diaspora sénégalaise car avant 2012, le budget de financement du FAISE était de 150 millions de francs CFA.

**Le recouvrement des prêts constitue un véritable casse-tête auquel sont confrontés les administrateurs des mécanismes de financement publics. Est-ce que le FAISE éprouve des difficultés dans ce sens ?**

Le problème du recouvrement est une difficulté partagée avec les institutions financières ou encore la société tout simplement. Cependant, je ne saurais cautionner en aucun cas l'attitude d'un bénéficiaire de financement qui refuse de rembourser son crédit d'autant plus que les financements sont revolving. En effet, le remboursement d'un prêt permet le financement d'un autre projet. Par conséquent, c'est un schéma à la chaîne que le non recouvrement brise inévitablement. Ainsi, nous avons fait de sorte que la mission de recouvrement soit transversale et partagée entre tous les services de la structure avec un niveau de veille, un niveau administratif et un recouvrement comptable.

**Il est reproché au FAISE, une lenteur dans la mise en place des financements de même qu'une absence de visibilité auprès de la diaspora ? Qu'entendez-vous faire pour corriger ces impairs ?**

**De 2012 à nos jours, nous sommes à 423 projets financés dans le cadre du Fonds des Sénégalais de l'Extérieur (FSE).**

Nous sommes très réceptifs aux critiques en sens que ça nous permet de corriger et d'améliorer notre démarche afin de mieux satisfaire notre cible, à savoir les Sénégalais de l'Extérieur. J'ai négocié une nouvelle convention de partenariat avec une institution financière de la place, en consignnant le délai maximal pour la mise en place des financements qui ne dépassera plus désormais 10 jours ouvrables. On peut considérer que cet impair est derrière nous maintenant.

**Que répondez-vous à ceux qui accusent le FAISE de favoriser le clientélisme politique dans l'octroi des financements ?**

Je pense que ceux qui le disent ne connaissent pas les mécanismes du FAISE. J'ai tantôt parlé du Comité de sélection qui est le seul organe habilité à retenir ou à rejeter une demande de financement donnée. C'est un Comité interministériel, avec une représentation de la société civile qui délibère sur les demandes de financement sans en connaître leurs auteurs puisque les noms sont banalisés lors des sessions de sélection. Mieux, ce comité suit un système de notation et travaille sur un logiciel qui génère automatiquement le classement des projets une fois le travail terminé. C'est ensuite que la liste des projets retenus est transmise au FAISE pour exécution. Du coup, je ne vois absolument pas comment le FAISE pourrait favoriser de la clientèle politique.





## Financement de projets :

# Thiès : Des budgets en deçà de la demande

Par Mohamed Diène (stagiaire)

En dépit de la modicité des fonds dégagés par l'État pour promouvoir l'auto-emploi des jeunes et des femmes, la région de Thiès ne se plaint pas. Plusieurs femmes et jeunes porteurs de projets ont eu la chance de bénéficier des fonds de financement des différentes structures.



D'après Papa Amadou Sarr, Délégué général à la Délégation à l'entrepreneuriat rapide des jeunes et des femmes (Der/Fj), la région de Thiès a reçu trois (3) milliards de FCFA de financement. De son côté, l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (Anpej), depuis sa création en 2014 par décret présidentiel, a eu à financer jusqu'en 2018, des « centaines de projets ». Mais contrairement à la Der/Fj, l'Anpej dispose de « ressources financières limitées », selon Waly Bakhom, Chef de l'antenne régionale.

Il soutient que le financement des projets dépend étroitement des ressources budgétaires mises à la disposition de l'agence.

Au niveau de la région, l'Anpej dispose d'un budget de 200 millions de FCFA. Des moyens financiers qui sont loin en-deçà de la demande qui avoisine le milliard de FCFA, regrette Bakhom.

En outre, le montant des financements alloués ne permet pas le développement de certaines filières, comme l'agriculture. Selon les chiffres fournis par la Der/Fj, 98% des bénéficiaires ont reçu des

financements inférieurs ou équivalent à 500 mille FCFA. Du côté de l'Anpej, le plafond est fixé à 5 millions de FCFA. La plupart du temps, ceux qui ont des projets dans le domaine agricole rencontrent d'énormes difficultés pour accéder aux financements. Ainsi, les secteurs les plus financés sont naturellement : l'aviculture, le commerce, les services, entre autres.

Les financements peuvent être individuels ou collectifs (G.I.E ou association) directs ou indirects. Toutefois, le financement d'un projet est une chose, mais sa réussite en est une autre. Il n'y a pas de relation entre les deux.

Car, comme le souligne Waly Bakhom, il y a trois types de projets : ceux qui n'ont jamais démarré, ceux qui ont démarré pour un laps de temps et ceux qui ont réussi. Les projets qui ont échoué sont liés à des difficultés de gestion, d'accompagnement et parfois des cas de manque de volonté. Selon le chef de l'Antenne régionale de l'Anpej, « pour une activité entrepreneuriale, il faut de l'engagement et de la patience. Au lieu de contourner les obstacles, les jeunes préfèrent jeter l'éponge. Ils n'ont pas cette patience ».

### Focus sur des projets réussis :

#### Mor Diop, Pêcheur à Mbour

« Nous avons déposé notre projet à l'Antenne régionale de l'Anpej Thiès en 2018. C'est un projet collectif. Nous étions trois personnes à porter ce projet. L'Anpej l'a financé à hauteur de trois millions cinq cents mille. Ces fonds nous ont permis d'acheter du matériel de pêche afin d'être mieux équipés. Pour les activités de la pêche, nous constituons une équipe de 15 à 17 pêcheurs. A cela, il faut également compter sur les emplois indirects générés par cette activité. Nous avons commencé à rembourser la somme prêtée. Mais au regard du contexte très dur lié à la pandémie et à la rareté du poisson, nous peinons à être constant dans le paiement de ce crédit ».

#### Seynabou, 30 ans, commerçant, Tivaouane

« Mon projet, je l'ai déposé cela fait juste un an. Je suis

dans le commerce de manière générale. Je vends des tissus, des sacs, des chaussures et des accessoires qui vont avec. J'ai reçu un million de FCFA pour mon activité. Actuellement, j'ai même commencé petit à petit à rembourser. Chaque mois, je verse une somme de 33 500 FCFA. Je me suis déchargée de plus de la moitié de cette créance, il ne me reste que 300 mille FCFA comme dette. Les activités marchaient bien au début, mais avec cette crise économique liée au Coronavirus, elles tournent au ralenti. Ce n'est pas facile d'entreprendre, mais je me bats pour tirer mon épingle du jeu. »

#### Mor Khoulé, e-commerce, Thiès

« Notre financement est un peu spécial par rapport aux autres projets classiques. Nous avons un autre mode de financement. L'Anpej avait lancé un dépôt de candidatures dans un projet e-commerce (commerce en ligne) sous forme de multiservices. Je me suis inscrit. L'Anpej nous avait mis en rapport avec une entreprise numérique espace dans le cadre

d'un contrat de quatre ans. Le financement (indirect) à hauteur de 4 millions de FCFA. C'est dans le cadre de l'Etat employeur. L'Anpej ne donne pas le financement directement aux jeunes. Elle remet cette somme à l'entreprise. En retour, l'entreprise nous embauche et nous paie chaque mois. Nous gérons des boutiques multiservices. ».

#### Khalifa Sall, aviculteur, Campement Nguékhokh

« J'exerce dans l'aviculture. J'ai obtenu un financement de 3 millions de FCFA de l'Anpej. Avec ce fonds, j'ai construit un poulailler, acheté des poussins et tous le matériel nécessaire. Le secteur avicole est un peu aléatoire. Parfois, on peut s'en sortir aisément. Mais aussi parfois, on peut y laisser des plumes. J'ai connu des pertes considérables. A trois reprises, mes opérations se sont soldées par des échecs. Le poulailler était infecté et beaucoup de poussins sont morts. Avant ce triste épisode, je remboursais correctement. J'ai presque remboursé le tiers de cette somme. » ●





**Entretien** - Mor Talla Kane, Directeur exécutif de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes)

## « La solution du chômage passe par le renforcement du secteur privé »

Par Soulé DIA (stagiaire)

Le Directeur exécutif de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes), M. Mor Talla Kane, se prononce dans l'interview qui suit sur la pertinence du programme d'urgence pour l'emploi des jeunes. Il explique aussi, le rôle que la Cnes est appelée à jouer dans la mise en œuvre de ce programme.

**Réussir business - Comment appréciez-vous le Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio- économique des jeunes, XËYU NDAW ÑI, issu du Conseil Présidentiel ?**

Mor Talla Kane - A la suite de ce déchaînement de violence des jeunes jusqu'ici contenue, le Chef de l'Etat ne pouvait rester sourd à la plainte de jeunes sans emploi. Toutefois, la problématique du chômage est virale et constitue une préoccupation majeure pour tous les pays. Il ne s'agit donc pas d'une situation spécifique à notre pays ; même si nous devons interroger nos propres modes de gestion de la question de l'emploi des jeunes. Quant à la capacité de ce programme à contribuer à résorber le déficit d'emplois-jeunes, je le crois. Mais cela







dépendra du dispositif opérationnel qui sera mis en place.

La question du chômage est cependant complexe et ne peut être isolée d'une approche globale de nos choix de politiques. Régler la question du chômage s'est avant tout interroger les performances de notre économie dont les caractéristiques, les dynamiques, les ressorts et le fonctionnement déterminent ses capacités créatives d'emplois. Le chômage s'est installé durablement, je le crains, surtout dans la frange jeune et c'est en cela qu'il constitue une menace.

Trouver des solutions au chômage des jeunes suppose d'abord qu'on procède à une bonne classification de la population cible. L'étude que nous avons menée en 2013 nous a montré que l'offre de travail sur le segment jeune présente une grande hétérogénéité dont il faut tenir compte dans toute tentative de réponse politique.

#### **Quel sera le rôle du secteur privé, particulièrement de la Cnes dans la mise en œuvre du programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes ?**

La Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal a toujours élevé au rang de priorités la formation et l'emploi des jeunes. C'est avec un grand intérêt que nous avons toujours suivi ces deux questions. J'ai la conviction que la solution chômage passe par deux facteurs : le renforcement du secteur privé et une refondation de notre système de formation.

Tout le monde est convaincu que la création massive d'emplois est du ressort du secteur privé. Mais malgré cette prise de conscience qui date des années 80 après l'abandon de la politique du « tout Etat » dans le jeu économique, le Sénégal a du

mal à disposer d'un secteur privé robuste susceptible de relever les défis de l'emploi. La faiblesse de la population d'entreprises en plus de la prédominance d'unités de taille modeste sont des facteurs explicatifs de l'incapacité de notre système productif à générer un nombre d'emplois susceptible de résorber le chômage des jeunes. Pour créer des emplois il nous faut simplement disposer d'entreprises en nombre, compétitives et en expansion. C'est la croissance qui crée des emplois. Quelque puisse être la volonté des entreprises, si elles ne dégagent pas des marges, elles ne se risqueront pas à grever leurs charges en procédant à des embauches qui risquent de menacer leur équilibre financier ou leur compétitivité.

#### **Régler la question du chômage s'est avant tout interroger les performances de notre économie**

Travailler à la résorption du chômage c'est avant tout renforcer la compétitivité des entreprises en améliorant l'environnement des affaires, bien que celui-ci ne soit jamais parfait et ne l'est nulle part. Nous avons par ailleurs une économie duale avec la présence écrasante d'un secteur informel qui, quoi qu'on puisse dire, joue un rôle important dans la création d'emplois.

Le pays, riche de sa population jeune, doit adopter la posture d'une nation qui cherche à récolter ses dividendes démographiques en mettant un accent particulier sur la formation. Pour cela il doit se libérer d'un schéma de formation qui consiste à diriger chaque année, des cohortes d'étudiants vers les universités pour des formations dont certaines sont sans cohérence ni avec les besoins actuels du marché du travail ni avec les exigences de

compétitivité de notre économie. Il faut repenser le système d'orientation professionnelle en introduisant des ruptures qui brisent le mythe de l'université et donner plus de chances aux jeunes d'avoir les qualifications requises et des emplois.

Le mythe de l'université pour tous doit être brisé pour éviter les frustrations des étudiants face aux taux anormalement élevés de rejet du système. La fameuse rhétorique de l'inadéquation formation-emploi ne peut à elle seule expliquer la difficulté, pour les jeunes à trouver un emploi. Il existe au Sénégal une véritable opacité autour de l'offre d'emplois qui obéit plus à des relations personnelles qu'à une logique de marché. De par la nature discriminatoire de ce système, de nombreux jeunes originaires de milieux modestes ont moins de chance d'obtenir un premier emploi ou même un stage professionnel.

#### **La problématique de l'emploi demeure toujours un casse-tête pour tous les régimes au Sénégal alors que des financements conséquents ont été consentis par les différents gouvernements ces dernières années. Comment expliquez-vous cette anomalie ?**

Si les politiques d'emploi n'ont pas connu les succès attendus c'est en partie à cause l'intrusion de considérations politiques et la dimension sociale dans le choix des bénéficiaires qui ont plombé les programmes.

Notre pays a eu des expériences douloureuses de fabrication avortée de jeunes opérateurs dont la plus emblématique fut « l'Opération Maîtrisards » dont n'ont survécus que quelques rares rescapés malgré les sommes faramineuses englouties. La situation actuelle de crise et les statistiques inquiétantes concernant le chômage des jeunes n'autorisent plus les erreurs du passé. Mais encore

une fois, le plus grand défi auquel nous devons faire face est celui de l'opérationnalisation.

**La création d'emplois relève d'abord du secteur privé. D'où l'appel pressant du président Macky Sall en direction du patronat dans la recherche de solutions à l'emploi des jeunes. Selon vous, sous quelles formes et selon quelles modalités le secteur privé pourra jouer son rôle de pourvoyeur d'emplois ?**

Nous comprenons les préoccupations du Chef de l'Etat et sommes très sensibles à son appel pour la création d'emplois-jeunes. Nous avons insisté auprès de nos membres pour que là où c'est possible les chefs d'entreprises concilient sauvegarde de l'activité et réponse positive à cet appel qui nous interpelle directement. Toutefois, toute réponse devra satisfaire aux conditions de soutenabilité des charges salariales qui garantit la pérennité de l'activité.

J'ai l'habitude de lancer une boutade lorsqu'on me pose cette question. Je dis souvent que c'est une « équation à zéro inconnu ». Ce qui est en jeu c'est véritablement l'incapacité de notre économie à absorber les ressources humaines disponibles sur le marché. En réalité, le déficit de croissance de l'emploi s'explique par le manque d'investissement : sans investissement, il n'y a pas de création d'emplois. Mieux, il est unanimement admis que parmi tous les secteurs économiques c'est l'industrie qui dispose de la plus grande faculté d'impulser la valorisation des ressources naturelles et de créer des emplois. D'une manière générale, l'industrie constitue le moteur de l'économie des pays qui connaissent aujourd'hui une plus grande croissance et créent le plus d'emplois. Malheureusement, avec l'explosion du secteur des services, le Sénégal semble avoir emprunté

un cheminement singulier dans son processus de développement, passant d'une « économie à dominante agricole à une économie tertiaire, en sautant l'étape de l'industrialisation ».

Dans de nombreux secteurs, le recul de l'industrie, grosse pourvoyeuse d'emplois, est en grande partie imputable à un « effet ciseaux », importation de masse et coûts de production élevés. Sa capacité structurelle à résorber le stock de chômeurs et à satisfaire les nouvelles demandes d'emplois se trouve très limitée. Il nous faut changer de paradigme en optant pour une construction méthodique et volontariste d'un écosystème industriel à la hauteur de nos ambitions.

**La Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal a toujours élevé au rang de priorités la formation et l'emploi des jeunes**

L'Etat à un rôle central dans l'amplification de l'offre de travail soit directement à travers l'attribution des marchés publics et la conduite des grands travaux soit indirectement par le biais de ses multiples démembrements et les collectivités territoriales de qui on attend qu'elles jouent de plus en plus des fonctions d'animation de l'économie locale donc de marchés du travail décentralisés.

**De plus en plus, des voix s'élèvent pour réclamer une rationalisation des différents mécanismes de financement pour l'auto emploi des jeunes (Anpej, 3Fpt, Der, Fonsis, etc.). Quel est votre avis sur ce sujet ?**

Le dispositif actuel d'appui à l'emploi des jeunes fait apparaître des faiblesses incompatibles avec l'atteinte des résultats qui leur sont assignées à cause d'une dispersion de structures dont certaines sont

sans moyens conséquents pour faire face à leurs missions. On reproche au dispositif global son caractère incomplet, les redondances dans les missions et les activités, la faible couverture des cibles et du territoire, un déficit notoire de synergie et de coordination. En résumé le dispositif d'appui fait face à un problème d'efficacité et de gouvernance. Un effort de rationalisation a été fait ces dernières années mais l'exercice n'est malheureusement pas allé jusqu'au bout pour doter le pays d'un dispositif d'appui à l'entreprenariat jeune véritablement efficace. Le dispositif institutionnel devrait être complété par la mise en place au plus haut niveau d'un cadre stratégique chargé d'assurer la cohérence de l'action de l'Etat. Il faut cependant que la DER semble obtenir de très bon résultats dans sa politique d'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

**Les programmes de financement pour l'auto emploi de jeunes n'ont-ils pas montré leurs limites, si l'on se fonde sur les résultats souvent mitigés ?**

Vous savez, on ne devient pas entrepreneur parce que simplement on a fait des études en management et moins encore parce qu'on dispose de ressources financières. L'entreprenariat exige plus que cela ; il s'agit d'abord et avant tout d'une vocation. Notre pays compte beaucoup d'entrepreneurs qui, soit n'avaient pas reçu de formation de base en entreprenariat soit ne disposaient presque que pas de capital. Cependant ils avaient tous en commun cette flamme qui les prédestinait à un parcours d'hommes d'affaires.

Il faut absolument éviter de reproduire les erreurs du passé en distribuant des financements à tout va et procéder en quelque sorte à du saupoudrage pour satisfaire une clientèle en grande partie politique. Financer un jeune sans aucune expérience et

sans accompagnement reviendrait à reproduire ces échecs. A la CNES nous pensons qu'il faut privilégier le financement de ces jeunes qui n'ont attendu personne pour investir leurs faibles ressources dans une activité. La CNES sous l'égide de son président vient d'initier une démarche de mentoring et de tutorat qui fait appel à l'engagement de nos entreprises dans le cadre du Plan d'urgence à partager leurs expériences avec les jeunes promoteurs. Un protocole de partenariat est ainsi en vue avec la DER pour guider les premiers pas des bénéficiaires de financements dans la gestion de leur business, et leur éviter ainsi les erreurs qui peuvent être fatales à des jeunes entrepreneurs inexpérimentés.

**Comment appréciez-vous l'augmentation de l'enveloppe de la convention « État-Employeur » et son élargissement à la filière agricole ?**

Il s'agit là d'un des bons points du programme d'urgence. Nous avions demandé en 2013 qu'une convention de troisième génération soit adoptée et je vois que les décisions prises recourent cette proposition. Elle peut ouvrir beaucoup de possibilités à la fois aux jeunes mais aussi à des entreprises qui autrement auraient beaucoup de peine à recruter les ressources humaines dont elles ont besoin. L'augmentation de l'enveloppe qui passe à 15 milliards, le relèvement du plafond de la participation de l'Etat dans la prise en charge salariale entre autres innovations peuvent donner de bons résultats.

Il faut cependant rassurer les entreprises relativement aux délais de remboursement des subventions. Cette préoccupation est soulevée par des entreprises qui ont souffert de lenteurs dans le versement de la contrepartie de l'Etat

et qui avaient fini par se décourager et sortir du programme. Il est aussi à espérer que passée la période couverte par la convention beaucoup d'emplois pourront être préservés et transformés en contrat à durée indéterminée.

**En cette période où la question de l'emploi des jeunes est devenue lancinante, ne pensez-vous pas que le combat de la préférence nationale longtemps prônée par la Cnes se pose avec plus d'actualité ?**

**Vous savez, on ne devient pas entrepreneur parce que simplement on a fait des études en management**

Vous avez parfaitement raison. Le patriotisme économique et son mode opératoire qui est la préférence nationale est inscrit dans l'ADN de notre organisation. La CNES est née d'une contestation de la domination des firmes étrangères sur notre économie et d'une volonté de ses membres fondateurs de mener un combat de

réappropriation de notre souveraineté. Toutefois cela ne signifie nullement un rejet du secteur privé étranger ; nous comptons beaucoup de membres qui ne sont pas des nationaux mais qui partagent avec nous cette philosophie. Nous sommes conscients que le monde n'est plus aux cloisonnements mais aux alliances intelligentes suivant le principe du gagnant-gagnant et la CNES est convaincue que toutes les entreprises quelque soit l'origine du capital ont leur place dans l'organisation.

Malgré tout, il faut qu'on ait le courage sans complexe d'adopter la même attitude que les autres pays c'est-à-dire l'approche préférence nationale. Cette volonté s'exprime d'abord par l'internalisation au maximum de nos compétences à la construction de valeurs ajoutées. Ce n'est que par ce biais que nous serons en mesure de relever le plus grand des défis qui est celui de l'emploi des jeunes qui se présentent par centaines de milliers chaque année sur le marché du travail.

Au regard de la profonde désarticulation du secteur productif et des conséquences prévisibles de la crise sur les emplois, la question du chômage devient une préoccupation majeure et la recherche de solutions vaut tous les sacrifices et tous les consensus. ●





Financement pour l'emploi des jeunes :



## Pour la mise en place d'une base de données unique

Par Abibatou Diop

Pour financer l'auto-emploi des jeunes et des femmes et lutter efficacement contre le chômage, le gouvernement a mis en place, depuis 2012, divers dispositifs de financement.

Il s'agit notamment de l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (Anpej), du Fonds de garantie des investissements prioritaires (Fongip), de la Délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (Der/Fj) du Fonds de financement de la formation professionnelle et technique (3Fpt). La boucle est bouclée avec le récent lancement du

Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes, « *Xëyu ndaw ñi* ». Ce programme sera doté d'un budget de 450 milliards de FCFA, étalé sur 3 ans.

Cependant, beaucoup de spécialistes s'interrogent sur l'efficacité de ces mécanismes. « *Les efforts du gouvernement sont à magnifier. Depuis l'indépendance,*

le Sénégal dispose d'un système d'enseignement qui n'est pas apte à répondre aux besoins du marché de l'emploi. Les formations au Sénégal sont académiques et généralistes. En 2012, le président de la République Macky Sall a lancé les réformes du sous-secteur de l'enseignement. Elles ont permis de réorienter le sous-secteur de l'Enseignement Supérieur vers les Sciences, les Technologies, l'Ingénierie et les Mathématiques », souligne le responsable des jeunes affiliés au parti présidentiel, l'Alliance pour la République (Apr) du département de Bakel, une ville du Sénégal oriental, située à proximité des frontières avec la Mauritanie et le Mali.

**Mamadou Niang** explique que ce sont des cursus courts qui permettent aux étudiants de passer par les universités, d'étudier pendant un, deux, voire trois ans et d'obtenir au moins un Brevet technique supérieur (Bts) ou des Brevets de techniciens pour aller sur le marché de l'emploi et décrocher leur premier emploi.

« Malheureusement, les réformes sont encore en cours. Le processus n'est pas achevé et tous les pays qui l'ont réussi, c'est sur une longue durée. Que ce soit le Maroc ou chez les Dragons asiatiques. Cela dit, le gouvernement a aujourd'hui recours à d'autres mécanismes pour satisfaire la jeunesse. On peut citer la Délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER/FJ). L'esprit de ce mécanisme est susciter la création d'emplois. Mais, la DER/FJ a quelques limites. Elle ne doit pas simplement se cantonner à un site Internet pour recueillir les candidatures à l'entrepreneuriat », relève Niang.

## Changer les méthodes

En réalité, M. Niang note que le taux de pénétration de l'Internet « n'est



pas très satisfaisant ». Il est de 47% et le taux d'alphabétisation aussi, n'est pas très élevé. « Face à une telle situation, il faut véritablement recourir au contact direct, à la proximité. Je recommande donc à la Der/Fj d'aller sur le terrain, surtout dans les grandes agglomérations où il y a des jeunes qui n'ont pas accès aux plateformes de la Der/Fj. Il faut aller vers eux, discuter surtout avec ceux qui sont déjà productifs. Ces jeunes-là n'ont souvent pas besoin des millions de FCFA de la Der/Fj, mais seulement d'un petit appui pour s'en sortir véritablement », plaide-t-il.

Il se réjouit de la vision du président de la République visant à renforcer les moyens financiers de la Der/Fj. Mais il appelle à un changement de méthode. « Le Délégué général de la Der/Fj, **M. Papa Amadou Sarr**, l'a dit lui-même : ils vont assouplir la plateforme de leur site qui était assez complexe. Ils vont également expérimenter d'autres mécanismes. Lorsque le président de la République décide d'injecter 450 milliards de FCFA dans un seul secteur, qui concerne l'emploi,

l'insertion et l'entrepreneuriat, il est bon que toutes ces structures étatiques qui agissent sur cette question aient une base de données unique. Sinon cela peut créer des problèmes d'efficacité. Cela va permettre à toutes ces structures qui agissent en amont ou en aval pour le financement de l'entrepreneuriat, dès qu'ils auront une seule base de données, un registre national unique, de rationaliser leurs efforts et de faire en sorte que cette manne financière soit véritablement bien orientée vers la jeunesse », dit Mamadou Niang.

D'ailleurs, notre interlocuteur signale que la Der/Fj, le Fongip, l'Anpej, sont faits pour les jeunes qui n'ont pas accès aux structures bancaires classiques. Donc, ces mécanismes doivent leur faciliter l'accès au financement. C'est pourquoi, il pense que la Der/Fj et le Fongip doivent « assouplir » leurs modalités pour être plus accessibles.

Le président de la commission « Emploi et projets d'insertion » du Conseil national de la Jeunesse,

**Khadim Talla**, préconise, lui aussi, la mise en place d'une base de données unique. « *Il n'existe pas parfois une synergie d'actions entre ces mécanismes* », déplore M. Talla.

## Enlever la limite d'âge

Représentant des jeunes en situation de handicap au niveau du Conseil national de la Jeunesse, Khadim Talla déclare qu'à leur niveau, le challenge pour l'accès au financement se heurte à la limitation d'âge fixée à 35 ans au niveau de l'Anpej. « *Certes, il y a quelques jeunes qui ont pu bénéficier de financements de la part de l'Anpej. Or, quand on est en situation de handicap, on perd beaucoup d'années à suivre des soins, des hospitalisations, etc. Ce retard devient un double handicap pour ces personnes en situation de handicap. Quand la Der/Fj a été créée, la limite d'âge a été rallongée jusqu'à 40 ans. Mais, ce que nous suggérons, c'est qu'on supprime cette limite d'âge. Parce que cela n'existe pas pour les femmes. Ce qui est un avantage avec la Der/Fj, c'est qu'il y a un taux d'intérêt appliqué pour les prêts* », plaide-t-il.

Il a salué la « *discrimination positive* » prise par la Der/Fj à l'endroit des personnes en situation de handicap en ce qui concerne précisément le taux d'intérêt des prêts qui leur sont consentis.

Ce qui ne l'empêche pas de plaider pour l'instauration d'un guichet unique pour les personnes en situation de handicap.

## La loi d'orientation sociale

Il s'explique : « *L'entrepreneuriat pour un jeune qui est en situation de handicap n'est pas pareil que les autres jeunes. Par exemple, si on prend deux couturières, celle qui n'a pas de handicap peut prendre les moyens de transport en commun pour se rendre à son lieu de travail. Alors que l'autre, se déplaçant avec un fauteuil roulant, prendra un taxi et dépensera plus pour son transport. Donc, elle a des charges supplémentaires.* »

Au niveau de la loi d'orientation sociale, Khadim rappelle qu'il y a aussi un fond d'appui pour les personnes en situation de handicap qui est prévu. Il devrait permettre aux jeunes qui n'ont pas eu la

chance d'aller à l'école de financer leurs activités génératrices de revenus. « *La loi est votée, mais les décrets d'application ne sont pas encore signés. Donc, le fonds n'est pas encore alimenté. Même le quota pour les personnes vivant avec un handicap, ce n'est pas effectif* », regrette-t-il.

Le président de la commission « *Emploi et projets d'insertion* » du Conseil national de la Jeunesse admet aussi que les jeunes de Dakar accèdent plus facilement à l'information que ceux qui sont dans les régions. C'est pourquoi, ils sont plus aptes à déposer en premier leurs dossiers que les jeunes vivant dans les régions. « *Il faut aussi alléger les procédures pour accéder aux financements. Le montant qui est alloué est souvent insignifiant pour financer un business. On ne peut rien faire avec 200 ou 300 000 francs. Il faut responsabiliser les jeunes et leur donner des montants conséquents qui leur permettent d'être autonomes. Il faut aussi équilibrer l'accès aux financements entre les hommes et les femmes. Parce qu'il y a 85% des femmes qui sont financées par rapport aux hommes* », soutient Khadim Talla. ●





Regards croisés : Mor Gassama – Cherif Salif Sy

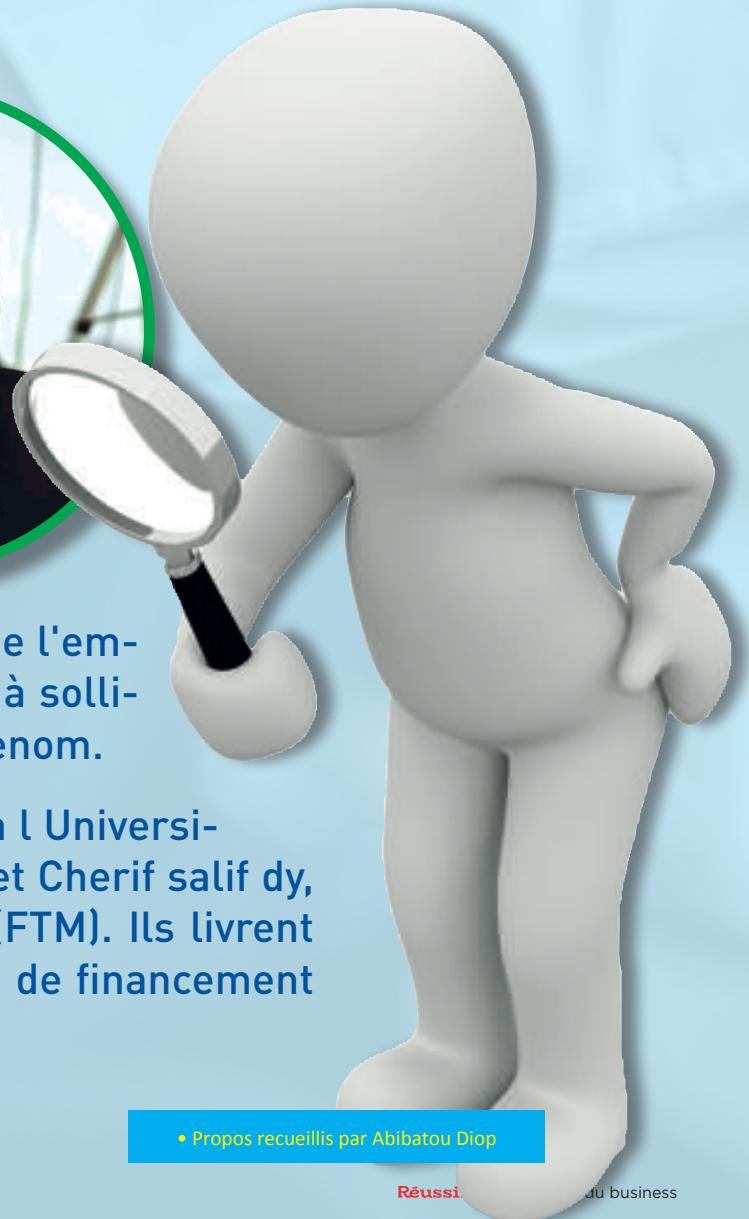
# A la recherche de niches d'emplois



Dr Mor Gassama



Cherif Salif Sy



Pour mieux cerner la problématique de l'emploi des jeunes au senegal ,Reussir à sollicite les avis de deux économistes de renom.

Mor Gassama, enseignant chercheur à l'Université cheikh anta diop de Dakar (Ucad ) et Cherif salif dy, Directeur du Forum du Tiers monde (FTM). Ils livrent sans fard, leur avis sur les politiques de financement des jeunes.

• Propos recueillis par Abibatou Diop

Réussi... du business

**Réussir business - Le chef de l'État a annoncé un nouveau Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes qui sera financé à hauteur de 450 milliards au moins sur 3 ans. Pourquoi, selon vous, l'État peine toujours à trouver la bonne formule ? Est-ce que cela ne traduit pas une faillite des politiques de financement de l'emploi des jeunes ?**



**L'emploi ne se décrète pas. C'est du domaine de la politique structurelle. Il faut le planifier et y préparer les gens.**

**Dr Mor Gassama** - Déjà, le fait de prendre conscience que la préoccupation des jeunes n'est pas bien prise en compte traduit un aveu d'échec. Il y a quelque part où cela n'a pas marché. L'idéal aurait été de faire une évaluation exhaustive de qu'il a eu à poser comme acte, pour

savoir exactement, où est-ce que cela n'a pas marché et prendre des mesures correctives adaptées.

Il ne s'agit pas uniquement d'injecter des fonds. Parce que les 450 milliards de francs annoncés sur les 3 ans, ne pourront pas résoudre le problème. La preuve, c'est que le directeur de la Délégation à l'entreprenariat rapide des femmes et des jeunes (Der/fj) a dit récemment qu'ils ont reçu des demandes d'un montant de 650 milliards de francs CFA. Alors que le président de la République a parlé de 450 milliards pour 3 ans. Cela montre que le montant est loin d'être suffisant. L'emploi ne se décrète pas. C'est du domaine de la politique structurelle. Il faut le planifier et y préparer les gens.

**Chérif Salif Sy** - La situation du chômage des jeunes est préoccupante. Il est normal que la puissance publique agisse vigoureusement en montrant la voie là où, déjà l'on s'agite pour aider ces jeunes qui cherchent du travail. Dans la démarche, il faut, toutefois, voir les secteurs où on a besoin de création d'emplois.

Le problème de l'emploi est mondial. Mais, nous avons nos conditions spécifiques, particulières. Nos économies encore plus que les autres, sont incapables depuis l'indépendance de créer les emplois nécessaires alors qu'il y a énormément de chantiers. Tout est presque à faire.

Dans certains pays, on connaît parfaitement les secteurs où il y a des besoins d'emploi, dans d'autres pays, il reste à affiner la recherche de niches pour la création d'emplois. Et, nous sommes dans ce dernier cas, le Sénégal comme la plupart des pays africains.

**Aujourd'hui, qu'est-ce qu'il faut faire pour que ce programme soit pragmatique et opérationnel à l'échelle nationale, surtout pour que les jeunes du monde rural soient touchés ?**

**Mor Gassama** - Il faut décentraliser. Ils ont même parlé d'instaurer des pôles emplois au niveau de chacun des 45 départements du pays. C'est une bonne chose, sauf que là aussi, même la logistique pose problème. C'est des structures qui n'existent pas encore. Ce qui veut dire qu'il faut recruter beaucoup de gens qui vont travailler dans ce sens. Maintenant, comment veut-on dépendre de gens qui n'ont pas d'expérience car ils ne sont pas des spécialistes de l'emploi ou ne maîtrisent pas les technologies, pour accompagner des gens qui n'ont pas d'emploi.

**Chérif Salif Sy** - Il y a trois étapes à suivre. La réflexion préalable à la mise en œuvre, la réalisation effective de ce qui était prévu et l'évaluation. A chaque étape, il faut l'expertise nécessaire. Ce qui est prévu me semble cohérent dans sa logique. Je ne dis pas qu'il est parfait. Ce programme ne peut pas se limiter à la distribution d'argent. L'argent ce n'est pas du tout le problème. On en trouvera toujours. Mais, dans la mise en œuvre, il faut impliquer l'expertise avérée afin que ces entreprises nouvelles soient viables et s'inscrivent dans le long terme.

**Est-ce que les montants alloués par ces structures de financement permettent de créer et développer un emploi durable ?**

**Mor Gassama** - Non du tout. Chaque année, on estime à au moins 200 000 jeunes qui entrent dans le marché du travail et parmi ces 200 000, il n'y a que les 3,5% qui parviennent à obtenir du travail dans le cadre formel, public et privé compris, selon une étude faite par l'Agence nationale



de la statistique et de la démographie (Ansd) en 2017. Donc, les 96,5% sont dans le secteur informel. Tous ces gens-là, ont souvent vraiment besoin de financement. En dehors d'accompagner les porteurs de projets, il faut aussi investir dans l'industrialisation. Ce qui veut dire que l'argent uniquement ne suffit pas. Il faut avoir la fibre entrepreneuriale. Il faut continuer à former et encadrer les entrepreneurs.

**Chérif Salif Sy** - La question d'un montant dépend de ce qu'on veut faire. Une somme de 450 milliards de francs CFA sur 3 ans, sera débloquée. Je précise quand même qu'il faut vraiment faire attention à l'auto-emploi, brandit ça et là. L'auto-emploi a une histoire. Il a été développé dans les pays industrialisés en période de crise, pour offrir à certains ménages la possibilité d'avoir une deuxième activité pour compléter leur revenu parce qu'il était insuffisant. La deuxième chose est que c'est aussi un moyen pour réduire dans les statistiques le nombre de personnes au chômage. Mais, l'auto-emploi bien pensé, bien accompagné, peut exister et fonctionner. L'Etat doit lancer un appel fort au système bancaire et au Secteur privé pour l'accompagner dans ses efforts pour aider les demandeurs d'emploi. Il n'aura jamais à lui seul, les ressources nécessaires pour la création des emplois dont nous avons besoin.



**“ Ce programme ne peut pas se limiter à la distribution d'argent. L'argent ce n'est pas du tout le problème. On en trouvera toujours. ”**

**Réussir business- Est-ce que regrouper les différents instruments de financements pour l'auto emploi existants permettrait à l'Etat de répondre d'une manière beaucoup plus efficace à la question du financement de l'emploi des jeunes et des femmes ?**

**Mor Gassama** - Cela pourrait faciliter les démarches pour les demandeurs d'emplois ou porteurs de projet. Pour le problème de financement, ce qu'on constate souvent c'est que ce

sont des financements téléguidés. Jusqu'à présent beaucoup jeunes ont la profonde conviction que si on n'est pas du côté du pouvoir, on a des chances très minimes pour bénéficier de financement. Il faut démocratiser l'accès au financement. Cela va réduire un peu la frustration vécue par les jeunes. Il faut plus de transparence dans l'attribution de ces fonds.

**Chérif Salif Sy** - Je ne pense pas qu'un seul outil centralisé serait la solution étant donné les différents objectifs. Il faut peut-être tenir compte de la spécificité des demandeurs d'emploi, des sources de financement, du rôle de l'Etat, des entreprises, des sociétés d'assurance, des banques etc. A ce moment-là, on peut parfaitement avoir plusieurs instruments pour être opérationnels de la meilleure façon possible. L'Etat fait déjà trop de choses ! ●

## Bio Express :

- **Chérif Salif Sy, économiste, Directeur général du Cabinet «Chérif Salif SY/International Consulting Services (C2S/ICS), Directeur du Forum du Tiers-monde (FTM)**
- **Mor Gassama, Docteur en économie et Enseignant chercheur à la Faculté des sciences économiques et de gestion (Faseg) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)**





**INTERVIEW** - Papa Demba Diallo, Directeur Général du Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques :

## « Le FONISIS a bouclé sa phase d'apprentissage »

Bras armé privé de l'État du Sénégal pour faire fructifier son patrimoine, le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONISIS) a bouclé ses sept années d'activités, en fin 2020. Ainsi, son Directeur Général, M Papa Demba Diallo estime que le FONISIS a bouclé sa phase d'apprentissage et est en phase d'accélération liée à la montée en compétence. Entretien.

### Réussir business- Pouvez-vous revenir sur les missions du FONISIS ?

Papa Demba Diallo - Le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONISIS) a été mis en place par la loi 2012-34 du 31 décembre 2012. Le FONISIS a démarré ses activités en 2014 et a depuis mené 27 opérations d'investissement. Le FONISIS a pour mission de contribuer au développement économique et social du Sénégal par la promotion de l'Etat investisseur, partenaire et complément des acteurs privés. Il intervient dans les secteurs stratégiques identifiés par le Plan Sénégal Emergent, et en priorité dans les cinq macro-secteurs suivants :

Santé & Pharma, Agrobusiness, Eau & Energie, Industrie, et Transport & Infrastructures.

Il adhère aux Principes de Santiago qui régissent le fonctionnement des plus grands fonds souverains internationaux de pays membres du Fonds Monétaire International.

Le FONISIS investit aux côtés du secteur privé dans des projets stratégiques et/ou à fort potentiel pour l'emploi et la croissance économique.

### Quels sont les modes et stratégies d'interventions du FONISIS ?

Le FONISIS agit selon cinq axes d'intervention. Il s'agit du développement de projets en accompagnement du secteur privé, ou de projets PPP aux côtés des structures étatiques. Les deuxième et troisième axes sont matérialisés dans le cadre des projets PPP, par la détention des parts de l'Etat et le portage de celles du secteur privé en attendant que ce dernier s'organise en vue de son entrée dans le capital des sociétés concernées.

Dans le cycle de vie d'une entreprise, des difficultés peuvent survenir. Aussi le FONISIS peut être mandaté par le ministère des Finances et du Budget pour la restructurer.

Le cinquième axe est très important car il s'agit du financement du développement de la croissance des entreprises, notamment des PME-PMI à travers des fonds d'investissement sectoriels et/ou thématiques que nous mettons en place, seul ou avec des partenaires.

### Quels sont rapports avec les autres structures comme le FONGIP, l'APIX ?

Le FONISIS est un instrument de l'Etat. Nous travaillons donc en synergie avec les autres structures de l'Etat, notamment celles qui interviennent dans le financement et le soutien technique aux entreprises.

A titre d'illustration nous avons deux projets dans lesquels cette synergie se retrouve. Dans le premier, un projet agricole, le FONGIP a fourni la garantie pour la dette bancaire. Dans le deuxième, la DER/FJ a fourni une partie de la dette à la PME dans laquelle notre fonds, PME Nord Agri a investi. Ce fonds agit avec la SAED qui en est le partenaire technique.

Dans le cadre de l'investissement, nous intervenons dans certains projets avec la CDC avec qui nous traduisons l'intervention de l'Etat dans certains projets stratégiques.

C'est cette même synergie qui existe



entre le FONSI et les autres acteurs de l'économie avec lesquels nous avons co-investi ou signé des conventions de partenariat comme le PRODAC, le CETUD, entre autres.

**Que répondez-vous à ceux qui plaident pour une mutualisation des structures de financement de l'État, pour plus d'efficience ?**

La mise en place du guichet unique a pour objectif de simplifier la vie aux entrepreneurs et aux entreprises. Ce Pôle-Emploi et Entreprenariat servira de cadre d'accueil, de conseil et de financement des porteurs de projets. Cela permettra à chaque porteur de projet de bénéficier d'un réel service de proximité. En tant qu'investisseur, nous sommes convaincus que c'est une excellente initiative qui va permettre à nos fonds thématiques et/ou sectoriels dédiés aux PME, de recevoir plus de projets, qui seront encore mieux structurés et l'accompagnement des entreprises dans leurs activités devrait s'améliorer. Cela nous donne une probabilité plus importante d'investissements réussis en terme d'impacts et de rentabilité.

**Quelles sont les réalisations du FONSI ?**

En fin 2020, le FONSI a bouclé ses sept années d'activités. On peut dire que le FONSI a bouclé sa phase d'apprentissage et est en phase d'accélération liée à la montée en compétence.

En sept ans, nous avons réalisé 27 transactions dans les secteurs clés, pour un montant global de projets de 767 milliards de francs CFA. La mise en œuvre se fait progressivement.

Le FONSI a décaissé 16,6 milliards de francs CFA pour la réalisation de ces transactions. Lorsque l'on retire les gros projets comme le Réseau Gazier



du Sénégal (RGS), nous avons eu un effet de levier de 10 : cela veut dire que chaque franc CFA investi par le FONSI attire 10 francs CFA de ses partenaires.

Ces transactions concernent les secteurs de l'agrobusiness, de l'industrie, de l'eau, de l'énergie, de la santé et le financement de l'économie par notre activité de fonds de fonds.

**Parmi les projets pilotés par le FONSI, quels sont ceux qui ont fait l'objet de décaissement ?**

Les 16,6 milliards de francs CFA décaissés concernent 27 projets. Dans le domaine de l'énergie, le FONSI a co-investi dans 4 centrales solaires soit plus de la moitié de la capacité solaire du pays. Ces installations ont permis à notre pays d'atteindre plusieurs objectifs du «Volet Energie» du PSE ; notamment la diversification du mix énergétique, le développement d'une énergie propre permettant une réduction de la pollution en ligne avec les conclusions de la COP21, mais aussi le renforcement de l'accès universel à une énergie durable et abordable. Les centrales ont permis une économie carbone en 2020 de 84.500 tonnes de CO2 pour les deux premières centrales (Senergy et Ten Merina) et une

prévision de 78.000 tonnes de CO2 / an pour les deux dernières (Kaél Solaire et Kahone Solaire) qui sont en production depuis avril 2021. Ces quatre centrales permettent de couvrir les besoins en électricité de plus d'un million de personnes.

Dans le domaine de la santé, le FONSI via POLIMED, sa filiale spécialisée dans la construction d'infrastructures médicales, a construit et équipé un centre d'imagerie médicale du même nom dans l'hôpital de Mbour. C'est également POLIMED qui s'occupe de la construction de la nouvelle infrastructure de l'hôpital Mathlaboul Fawzaini de Touba qui a été réorienté en Centre de Traitement des Epidémies (CTE) avec la COVID-19. Le projet consiste en la construction et l'équipement d'un nouveau bâtiment R+5 de 10.000m2 d'une capacité de 120 lits, et devant abriter le plateau technique constitué de trois services : la maternité, la chirurgie et la réanimation. La reprise des travaux se fera dès que le MSAS aura procédé à la fermeture du CTE.

Dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, le FONSI a investi dans Parenterus, une usine de fabrication de perfusions. Celle-ci a démarré sa commercialisation en novembre 2020, ce qui permet au Sénégal de disposer désormais d'une unité de production locale.

Dans le domaine de l'eau, le FONSI détient les parts de l'Etat et celles du privé dans SEN'EAU.

Nous avons également, à travers notre fonds thématique, WE! Fund, mis en place avec UNCDF, qui finance des projets à impact sur l'autonomisation économique des femmes. WE! Fund a investi dans MBURU aux côtés de WIC Capital. MBURU est spécialisée dans la production et la commercialisation de pains, viennoiseries et pâtisseries à base de matières premières locales (mil, maïs, sorgho, fruits de saison, etc.).



La problématique de l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes revient au-devant de la scène avec les mesures fortes annoncées par le chef de l'État concernant le financement de ces deux couches de la population. À ce sujet, peut-on avoir une idée du nombre d'emplois directs et indirects créés grâce aux projets exécutés par le FONSI ?

Le FONSI a deux manières de créer des emplois. Il s'agit des recrutements qu'il fait pour la structure FONSI ou ses filiales mais aussi à travers nos investissements. A fin 2020, Plus de 3.600 emplois ont été créés ou maintenus, et le potentiel à la maturité des projets est de 47.000.

**Pour s'inscrire dans la trajectoire de l'émergence vers l'horizon 2035, le gouvernement a adopté le Plan d'actions prioritaires 2019-2023 (PAP II) du Plan Sénégal Émergent (PSE). Quelles seront les projets mis en œuvre par le FONSI, pour mieux accompagner l'État dans cette dynamique de développement ?**

La pandémie de la Covid-19 a eu un impact économique mondial du fait des restrictions des déplacements nationaux et internationaux liés au contexte sanitaire.

Au Sénégal, l'Etat a réajusté le Plan d'Actions prioritaires (PAP) de la phase II du PSE pour assurer la relance des activités socio-économiques et retrouver la trajectoire initiale de l'émergence. Le secteur privé y joue un rôle important, avec une contribution attendue de 4.770 milliards de FCFA, soit 39,3% du financement total, contre 22% initialement prévue dans la phase II du PSE ; le coût total des projets en PPP étant de 2.113 milliards de FCFA.

Le FONSI, dans ce cadre, va poursuivre sa mission d'attraction de l'investissement privé, par l'amorçage et le développement de projets PPP et d'accompagnement des projets privés sur les axes définis par le PAP2A.

**L'appui à la souveraineté sanitaire et pharmaceutique, avec :**

- la finalisation des travaux et la livraison de la nouvelle infrastructure clés en mains de l'hôpital Mathlaboul Fawzaini de Touba, dès l'arrêt de l'utilisation du site livré provisoirement comme CTE ;
- la poursuite de l'exécution du programme Santé validé avec le MSAS, notamment la Digitalisation du Dossier Médical Patients ;

- l'investissement dans des entreprises pharmaceutiques nouvelles et existantes.

**La contribution à la souveraineté alimentaire, avec :**

- le développement de l'aquaculture marine et continentale à travers la société Aquapoles qui contribuera à asseoir un écosystème favorable à l'industrialisation de la filière aquicole et à l'augmentation de la production dans un cadre de rentabilité financière pour les producteurs familiaux et communautaires ;
- la poursuite du financement du développement d'entreprises de transformation agricole, à l'image de SECAS qui transforme des céréales locales sous la marque La Vivrière ;
- le financement de l'écosystème agricole (élevage, aliments de bétail, culture fourragère, services à la production agricole, etc.) à travers les fonds qui seront mis en place.
- La promotion des plateformes industrielles et logistiques, avec les différents agropoles à mettre en place et à exploiter, notamment l'Agropole Sud.
- Le maintien du développement d'énergies plus propres et économiquement plus compétitives à travers des centrales au gaz et la mise en place du réseau de gazoducs par RGS (Réseau Gazier du Sénégal).
- Le développement de l'écosystème de l'investissement en capital avec la mise en place du fonds PME de 100 millions d'euros et le fonds dédié au renouvelable de 110 millions de dollars. Nous travaillerons aussi sur le développement de gestionnaires de fonds sénégalais qui devrait







être facilité par l'adoption par le CREPMF de nouvelles règles et mesures fiscales incitatives.

Nous travaillons également sur le financement de l'accès à la propriété. La Société qui sera mise en place, jouera un rôle de catalyseur dans le Programme des 100.000 logements. Elle permettra de financer l'acquisition de 21.000 logements sur un horizon de 3 ans, en facilitant aux ménages sénégalais l'accès à la propriété en proposant l'acquisition par la location-vente, un complément et alternative au financement hypothécaire. Ce projet permettra de créer des milliers d'emplois en structurant l'écosystème de la construction.

### C'est ambitieux, comment financerez-vous ces projets ?

En dehors du mécanisme bancaire (dettes), les entreprises se financent à travers le renforcement de leurs fonds propres auprès d'investisseurs comme les fonds d'investissement. Ces fonds interviennent à différents stades de la vie de l'entreprise (amorçage/création, développement, transmission, restructuration), et peuvent être généraliste ou se limiter à des secteurs spécifiques, et/ou se spécialiser dans des tailles d'entreprise données (TPE, PME, grandes entreprise)

### Le FONSI a déjà trois fonds opérationnels :

- un fonds sectoriel, Fonds PME Agri, finançant des PME de services agricoles dans le Nord du Sénégal, avec la SAED comme partenaire technique,
- un fonds thématique, WE! Fund, investissant dans des PME ayant un impact sur l'autonomisation économique des femmes, avec UNCDF comme partenaire,
- un fonds généraliste, Teranga Capital, co-créé avec d'autres acteurs nationaux et

internationaux.

### Le FONSI est en train de structurer plusieurs fonds, dont deux seront opérationnels en 2021.

- Le Fonds PME. Ce fonds de 100 millions € va investir suivant une logique de chaîne de valeur dans les entreprises de taille intermédiaire, avec l'objectif d'en faire des locomotives pour d'autres PME dans leur secteur. La levée de fonds sera bouclée en 2021 avec un démarrage des activités la même année.
- Le Fonds REEF. Ce fonds dédié aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, d'un montant de 110 millions USD est en cours de constitution. La levée de fonds a démarré avec Fieldstone choisi comme co-gestionnaire, suite à un appel international.
- Le Fonds d'Amorçage. D'une valeur cible à terme de 100 millions d'euros, ce fonds a un double objectif stratégique : d'une part développer des projets privés afin d'accroître les investissements, et d'autre part structurer des projets PPP afin de trouver les financements nécessaires à la mise en œuvre, avec un impact socio-économique optimal.
- Le Fonds Bleu. Ce fonds interviendra dans le sous-secteur Eau & Assainissement, avec un montant cible de 759 milliards FCFA pour une période d'investissement de 10 ans. Le FONSI travaille étroitement avec le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, porteur de l'initiative pour cette première dans la région. Le Fonds Bleu est d'autant plus important que le Sénégal accueillera le Sommet de l'Eau en 2022.
- Le Fonds Vert Climat. C'est une structure financière créée par l'Organisation des Nations Unies,

rattachée à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Son objectif est d'allouer à partir de 2020, 100 millions USD supplémentaires par année à la lutte contre le changement climatique, avec 50% pour l'adaptation et 50% à l'atténuation. Il alloue ses ressources au travers d'entités accréditées. Le FONSI travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'Environnement et du Développement durable et la Banque Agricole pour obtenir l'accréditation pour le compte du Sénégal. Impacté directement par le réchauffement climatique (pertes du littoral, sécheresse, etc.) notre pays aura besoin de ce fonds pour des projets limitant la pollution et contribuant à la restauration de son environnement.

### Au Sénégal, les perspectives d'exploitation pétrolières et gazières incitent à un futur économique prospère. Est-ce que le FONSI réfléchit déjà aux missions qu'il aura à jouer dans l'exploitation de ces ressources naturelles ?

L'Etat du Sénégal est en train de mettre sur pied un Fonds Intergénérationnel. Il recevra une partie des recettes issues de l'exploitation des hydrocarbures. La mission du FONSI sera de gérer et de faire fructifier ce fonds dont les retombées des investissements serviront aux générations futures.

Le FONSI intervient aussi dans le midstream gazier, avec notamment la mise en place de RGS et le développement en cours du réseau de gazoducs qui contribuera à asseoir une économie du gaz au Sénégal. RGS aura la mission de construire et gérer le réseau unique de transport du gaz des lieux de production vers les sites industriels de consommation.



**Eclairage** - Cherif Salif Sy, Directeur du Forum du Tiers-monde (FTM)

# « Il faudrait que tous ces engagements se traduisent en réalisations »

Par Abibatou Diop

Le Directeur du Forum du Tiers-monde (FTM), l'économiste sénégalais Chérif Salif Sy, salue les décisions « intéressantes » issues du Conseil présidentiel pour l'insertion et l'emploi des jeunes, du jeudi 22 avril dernier. Néanmoins, il plaide pour une mise en œuvre correcte des engagements pris, assurant que cela facilite la reddition des comptes

« **L**ors de ce Conseil, le problème a été bien posé. D'abord, il y a une prise de conscience de l'importance et du rôle du capital humain dans le développement pour favoriser l'émergence qui est la politique du gouvernement », explique **Chérif Salif Sy**.

Lors de ce conclave, a-t-il rappelé, il était aussi question d'insister sur l'éducation et la formation de la jeunesse pour la préparer à la vie active. Mais également, de poursuivre certains programmes de développement des infrastructures, certains programmes sociaux qui permettent d'employer les jeunes.

« Au cours de cette rencontre, des décisions intéressantes ont été prises », se félicite-t-il, citant comme exemple, le recrutement de 65 000 jeunes au courant de ce mois de mai, pour le reboisement, le pavage



des rues, pour l'hygiène publique, l'entretien routier...

Le Directeur du Forum du Tiers-monde (FTM) salue également le satisfecit de quelques syndicats d'enseignants concernant le recrutement immédiat de 5 000 enseignants. Sans omettre de lister les autres perspectives qui s'offrent dans le développement d'un Datacenter avec 15 000 emplois

indirects et 700 emplois directs. Il y a aussi la construction de 45 centres de formation. « Dans la foulée, toutes ces propositions sur une période de 4 à 5 ans sont intéressantes », clame M. Sy.

L'économiste signale qu'il y a des niches qui n'ont rien à avoir avec la construction d'un Train express régional (Ter) ou la construction



d'une grande usine intellectuelle, qui peuvent recueillir beaucoup de demandeurs d'emplois.

Selon lui, le gouvernement les a bien identifiées. Il s'agit du pavage des rues, de l'aménagement et la modernisation des villes et autres services utiles à la collectivité.

Toutefois, il n'a pas manqué de souligner que, « dans des conditions normales, les stratégies de développement mises en place devraient suggérer les emplois dont le pays a besoin, correspondant aux externalités recherchées en la matière ».

## Une implosion sociale

Mais, il se désole du fait que la plupart du temps, c'est devant le désespoir des jeunes, ou pour éviter une implosion sociale, que l'Etat réagit en distribuant de l'argent. « C'est ce qui a été fait par les gouvernements précédents. Je ne pense pas que cela soit toujours la bonne solution », assure M. Sy.

Le Directeur du Forum du Tiers-monde (FTM) se montre néanmoins prudent, appelant à une application des décisions prises lors de ce Conseil présidentiel. « Nous sommes quand-même vaccinés. On ne peut pas croire simplement qu'aux déclarations et aux seuls engagements. Il faudrait que tous ces engagements se traduisent en réalisations comme évoqués dans les "décisions", "dans le cadre de gouvernance et de pilotage innovant", prévu à cet effet. C'est une nouveauté qui me paraît très intéressante. Cela facilite la reddition des comptes. »

En outre, dans la mise en œuvre de toutes ces décisions et aussi pour vérifier si ce qui a été fait est conforme aux engagements et est fait correctement, Chérif Salif Sy a souhaité que l'on fasse appel à certaines spécialités, par exemple,



les économistes industriels.

Le Directeur du Forum du Tiers-monde explique que l'économie industrielle est la branche de l'économie qui étudie les acteurs productifs dans leurs comportements et leurs stratégies afin de donner une explication précise à leurs performances.

Selon lui, les spécialistes dans ce domaine peuvent fournir une analyse complexe des comportements des entreprises sur les différents types de marché en vue de comprendre les résultats observés.

Ils aideront dans les meilleurs choix de décision des entreprises (politique tarifaire, différenciation des produits, fusion horizontale ou verticale...), mais aussi dans l'étude des structures de marché, l'analyse sectorielle, l'analyse conjoncturelle, la mise en œuvre d'une politique de déploiement des nouvelles entreprises », explique M. Sy.

Soulignant que notre pays a des spécialistes et des entrepreneurs, dont c'est la compétence, de voir comment les décisions sont mises en œuvre, analyser les comportements, former, requalifier, étudier les stratégies, préciser les performances. Chérif Salif Sy soutient que « c'est un passage obligé. Ce genre d'initiatives, on ne l'a jamais fait dans le pays. Il importe donc de le faire ».

En conclusion, a-t-il affirmé, « tout n'est pas question d'argent. Il y a un problème de réflexion stratégique à faire. On a suffisamment distribué de l'argent et il faut peut-être continuer à le faire chaque fois que l'on perçoit la nécessité, parce qu'il y a des personnes qu'il faut soulager immédiatement. Mais, il faut réfléchir dans le cadre d'une approche prospective. Parce que l'enjeu, c'est la prospérité, la pérennisation de ces entreprises qui seront créées ». ●







Bilan des Financements de la DER/FJ :

# Près de 60 Milliards de financements

Créée par décret en septembre 2017, la Délégation générale à l'entrepreneuriat rapide des jeunes et des femmes (DER/FJ) entend jouer un rôle important dans la formation, le financement et l'accompagnement des jeunes et des femmes dans l'entrepreneuriat.

**A** la mi-août 2020, la DER/FJ a impacté de façon significative l'économie sénégalaise et impulsé une dynamique entrepreneuriale au sein des populations jeunes et féminines. Les ressources qui lui ont été allouées par l'État du Sénégal, ainsi que ses efforts de mobilisation de fonds auprès de ses partenaires financiers nationaux et extérieurs lui

ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- **Près de 60 Milliards de financements, dont 24,5 Milliards en cofinancement et garantie auprès des institutions financières partenaires ;**
- 72 Milliards de FCFA levés auprès des bailleurs, traduisant la confiance de différents partenaires internationaux tels que la BAD, l'AFD, Fonds Khalifa, l'USADF, la Fondation Bill & Melinda Gates
- 106 209 crédits octroyés par la DER/FJ au niveau national
- 2452 TPME accompagnées avec des services non financiers (876 immatriculées par la DER/FJ en supportant les frais d'immatriculation au Registre de commerce et d'inscription au NINEA).
- 110 startups du numérique accompagnées.

La Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ) a été créée en septembre 2017, pour donner une réponse immédiate et efficace à l'épineuse question de l'accès au financement des femmes et des jeunes. Elle s'est révélée très vite comme un instrument innovant capable d'allier l'accès aux ressources et aux compétences d'une part et la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes par l'entrepreneuriat, d'autre part.

Sa singularité réside à la fois sur le modèle économique qu'elle propose et sa rapidité d'exécution. En somme la DER/FJ s'érige comme un moteur de création de valeur afin de servir de catalyseur pour la réalisation des objectifs stratégiques définis dans le Plan Sénégal Émergent (PSE), principal référentiel des politiques publiques à l'horizon 2035.

Sous ce rapport, la DER/FJ contribue

au renforcement de la résilience de l'économie nationale par l'inclusion financière et sociale des femmes et des jeunes qui représentent plus de 50% de la population.

**Ainsi, la DER/FJ met en œuvre deux modalités d'intervention :**

- 1. Les services financiers à travers lesquels trois guichets à savoir l'autonomisation économique, le financement des TPE et PME et la structuration des chaînes de valeurs prennent en charge plus spécifiquement les besoins de financement exprimés par les femmes et les jeunes ;**
- 2. Les services non financiers pilotés dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat par l'assistance conseil traduit la volonté de la DER/FJ de garantir la viabilité de ses concours financiers afin d'optimiser les impacts attendus.**

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat a apporté un soutien conséquent à la DER/FJ afin qu'elle puisse délivrer des résultats probants.

Les ressources mobilisées auprès des partenaires financiers nationaux ont permis d'octroyer des financements à hauteur de 24, 5 Milliards à travers l'autonomisation économique, le co-financement et la garantie.

Les financements de la DER/FJ ont touché tous les secteurs prioritaires du Plan Sénégal Emergent, en particulier l'agriculture, la pêche et l'élevage.

Les financements octroyés par la DER/FJ ont touché tout le territoire national. Ainsi, au regard de la densité de la population et des exigences de l'équité territoriale, toutes les 552 communes du Sénégal ont enregistré des financements.

L'offre de la DER/FJ comprend éga-

lement, la fourniture de services non-financiers pour accompagner les entrepreneurs dans la réussite de leur projet via la formation, la formalisation et l'inclusion financière. Dans ce volet, les résultats suivants ont été atteints :

- 2452 TPME formalisées dont 866 structures immatriculées par la DER/FJ en supportant les frais d'immatriculation au Registre de commerce et d'inscription au NINEA ;
  - 2267 bénéficiaires de formation sur l'ensemble du territoire national ;
  - Le premier semestre 2020 a été marqué par la pandémie de la COVID-19 qui a affecté tous les secteurs d'activités de notre économie. La DER/FJ, soucieuse de l'impact de la crise sur ses bénéficiaires et déterminée à accompagner les entrepreneurs et futurs champions nationaux, a déployé des mesures spécifiques d'accompagnement, ci-dessous :
  - Mesures conservatoires au profit des bénéficiaires de la DER/FJ (2
  - Milliards FCFA) avec notamment :
  - Suspension des remboursements d'échéances en capital et intérêt pour neuf (09) mois,
- valable pour l'ensemble des financements octroyés aux entreprises bénéficiaires de la DER/FJ;
  - 1,5 Milliard FCFA de financements dénommés "PrêtsCOVID-19DER/FJ" pour le fonds de roulement au profit des bénéficiaires en difficulté, afin d'assurer le règlement de leurs charges d'exploitation pendant six mois, incluant les salaires dans le but de sauvegarder les emplois créés. Lesdits prêts sont payables en 12 mois avec un différé de paiement de 3 à 6 mois selon le secteur et ce à un taux d'intérêt de 0% à 3% maximum (TEG) ;
  - 500 Millions FCFA pour l'accélération du processus de mise en place des deuxièmes décaissements sur les encours de crédits de 2019, prioritairement pour l'aviculture, l'agriculture et l'artisanat avec des montants allant de 3 à 15 millions FCFA par entreprise bénéficiaire ;
  - Mesures spécifiques au secteur du numérique (396 millions FCFA)
  - Suspension des remboursements en capital et intérêt pour l'ensemble des financements octroyés aux startups du numérique pour 6 mois ;
  - Mise en place d'une ligne de financement d'urgence (mise



à disposition) de 200 Millions FCFA sous forme de "Prêts COVID-19 DER/FJ" pour des crédits entre 3 et 12 Millions FCFA avec 3 mois de différé (renouvelable une fois) de paiement pour la prise en charge de leurs besoins en fonds de roulement ;

- Restructuration des prêts des startups en situation d'impayés pré-COVID 19 ;
- Démarrage des investissements pour le fonds d'incubation « Fabrique des Startups » pour un montant de 196 Millions FCFA. Cette ligne permettra d'octroyer des prêts d'honneur de 5 millions FCFA à 5% (TEG) avec un différé de paiement de 6 mois assorti d'une subvention d'assistance technique de 1 Million FCFA à 32 start-ups. Ces modules seront dispensés par les incubateurs de la région de Dakar ;
- Lancement d'un dispositif supplémentaire d'assistance technique en ligne pour les start-ups du numérique dans le cadre de la gestion de la crise du COVID 19 ;
- Mesures nouvelles au profit des entrepreneurs et de la cible « autonomisation » (18 Milliards FCFA) ;
- 3 Milliards FCFA pour le financement de l'initiative « 10 Millions de masques » portée par l'Etat du Sénégal, permettant de maintenir 5000 tailleurs en activité
- 6,7 Milliards FCFA de financement pour sauver la campagne anacarde (producteurs, collecteurs, transformateurs et exportateurs) dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda en partenariat avec CMS, PAMECAS et BNDE
- 4,3 Milliards FCFA pour la cam-

pagne agricole dans le cadre de la mise à disposition d'engrais et de semences via les organisations paysannes.

- 1 Milliard FCFA pour le financement du petit matériel agricole
- 2 Milliards FCFA de financement des acteurs de la filière horticole dans la zone des Niayes en partenariat avec la Banque Agricole pour la commercialisation de la pomme de terre et de l'oignon.
- 1 Milliard FCFA de financement pour l'autonomisation économique au profit des cibles les plus vulnérables avec des montants de 100 000 FCFA à 500 000 FCFA.

**Au cours des deux dernières années, la DER/FJ a signé des accords cadre de partenariat avec certains Ministères et agences d'exécution avec comme objectif la rationalisation de l'action publique prônée par le Chef de l'Etat.**

- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, pour l'accompagnement financier des bénéficiaires de ces derniers évoluant dans l'agriculture dans les régions de Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Tambacounda et Kédougou.
- Le Ministère de la Pêche dans le cadre du programme de renouvellement des camions frigorifiques et le financement des pêcheurs, mareyeurs (ses) et transformatrices de produits halieutiques.
- Le Ministère de l'Élevage avec le financement de l'Embouche bovine, ovine, porcine et l'opération tabaski ainsi que le financement de la filière Laitière.
- Le Ministère de l'Artisanat à travers le financement des entrepreneurs formés par le 3FPT ainsi que le financement de plusieurs artisans évoluant dans les corps de métiers suivants : tail-

leurs, cordonniers, menuisiers, mécaniciens etc ;

- Le Ministère en charge du Commerce avec, notamment l'ADEPME pour l'accompagnement en services non-financiers des bénéficiaires de la DER/FJ et la prise en charge des requêtes de financement des promoteurs inscrits dans la base de données de l'ADEPME ;
- Le Ministère de la Femme dans le cadre des requêtes de financement des promoteurs inscrits dans la base de données du Ministère (PADEFJ, Fonds de l'Entrepreneuriat Féminin) ;
- Le Ministère de la Jeunesse à travers l'ANPEJ (PAPEJF) et le PRODAC dans le cadre des Domaines Agricoles Communautaires (DAC) Mobilisation des ressources et financements extérieurs (72 Milliards FCFA)

La DER/FJ en collaboration avec ses Partenaires Techniques et Financiers BAD et AFD, a mis en place le Projet d'Appui et de Valorisation des Initiatives Entrepreneuriales des femmes et des jeunes (PAVIE 1) d'un coût de 74 milliards de F CFA sur 3 ans. L'objectif du PAVIE I est d'appuyer la création d'emplois pour les jeunes et les femmes grâce à la promotion de l'entrepreneuriat et la densification du tissu économique des MPME en proposant un accompagnement technique et financier aux initiatives entrepreneuriales.

Il convient de noter que les mécanismes de financement qui ont été retenus pour l'exécution de ce projet sont les suivantes : la Garantie (20% du financement) ; la Mise à Disposition (30% du financement) et le Co-financement (50% du financement).

Toutefois, pour l'exécution correcte du PAVIE, il est attendu la mobilisation effective de la contrepartie de l'Etat qui est de 21 Milliards sur la durée du projet. Pour 2020, la contri-





bution de l'Etat attendue est de 10 Milliards.

**Les trois composantes retenues dans le cadre de ce projet sont les suivantes :**

- la valorisation de l'entrepreneuriat dans les chaînes de valeur agricoles et artisanales à fort potentiel de création d'emplois. (49,103 milliards)
- le développement des MPME à fort potentiel de création de valeur et d'emplois dans les secteurs de l'industrie et des services. (20,136 milliards)
- la gestion du programme et appui institutionnel à la DER/FJ (4,925 milliards).
- A terme, le projet permettra d'atteindre les résultats suivants sur l'ensemble du territoire national :
- Le financement de 59,716 milliards de FCFA dont 40% au profit des femmes ;
- Le financement de 33037 entreprises dont 50% portées par des femmes ;
- L'accompagnement technique de 1790 MPME bénéficiaires (50% de femmes) ;
- L'accroissement de 22 % du chiffre d'affaires des MPME accompagnées ;
- La création de 51 987 emplois décents directs créés et/ou consolidés dont 50% au profit des femmes ;
- La formalisation de 3820 MPME bénéficiaires ;
- La formation de 39 565 bénéficiaires

Après deux ans d'activités, la DER/FJ a atteint des résultats très satisfaisants. Néanmoins, des chantiers importants ont été entamés pour plus d'efficacité afin de répondre aux attentes du Chef de l'Etat.



**Renforcement du cadre organisationnel et de gouvernance de la DER/FJ**

- Renforcement en cours du cadre de conformité de la DER/FJ (procédures, organisation etc.) ;
- Mise en place d'un dispositif performant de planification et de suivi-évaluation ;
- Acquisition d'un système d'information intégré ;
- Mise en place d'un dispositif de gestion des risques ;
- Mise en place d'un dispositif de contrôle (permanent et continu).

### **1. Optimisation du positionnement stratégique de la DER/FJ**

- Promotion et renforcement de l'entrepreneuriat au Sénégal ;
- Diversification des ressources financières de la DER/FJ ;
- Renforcement de l'offre de produits et services ;
- Développement des synergies entre les différentes structures de l'écosystème entrepreneurial (rationalisation)


### **2. Renforcement de la stratégie de communication de la DER/FJ**

- Renforcement de l'image de la DER/FJ ;
- Amélioration continue du cadre de communication interne.
- Relance des activités économiques des jeunes et des femmes de la DER/FJ à travers un programme de 50 milliards
- Dans le contexte post covid-19, la DER/FJ ambitionne d'accompagner les entrepreneurs Sénégalais Femmes et Jeunes pour la reprise et la consolidation de leurs activités impactées par la pandémie, à travers les axes suivants :
- Autonomisation économique des femmes et des jeunes pour un montant de 17 Milliards F CFA ;
- Support aux PME/PMI hors portefeuille DER/FJ pour un montant de 13 Milliards FCFA ;
- Appui à la souveraineté alimentaire, à la préservation des emplois et à la décentralisation pour un montant de 17 Milliards FCFA.
- Accompagnement non financier pour un montant de 3 Milliards de F CFA.





# Dossier

  
REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi  
Ministère de la Jeunesse, de la Promotion  
du Volontariat et de la Construction Citoyenne



Agence Nationale pour la Promotion  
de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)  
ANTENNE REGIONALE DE THIES

Programme XËYU NDAW ÑI :

# Les jeunes de Thiès prônent une approche communautaire

Le problème de l'emploi ne constitue pas seulement un casse-tête pour les jeunes de Dakar et sa banlieue. Même si la région de Dakar abrite 23,1% de la population sénégalaise. La région de Thiès qui abrite 5,2% du poids démographique du pays, ne veut plus jouer les seconds rôles dans la mise en œuvre du Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes. Désormais, elle souhaite prendre son destin en main.

Par Mohamed Diène (stagiaire)



La mise en œuvre du programme « *Xëyu ndaw ñi* » n'est pas encore effective, mais les jeunes de la région de Thiès (70 km à l'Est de Dakar) sont déjà à pied d'œuvre. A l'espace Jeunes, siège de l'Antenne régionale de l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (Anpej), la file d'attente est longue à la salle de réception, en ce lundi 26 avril. Chacun attend impatientement son tour.

Le personnel trouvé sur place est débordé. L'équipe travaille sans relâche. Chaque jour, l'agence reçoit des dizaines de dossiers de femmes et de jeunes venus des quatre coins de la région. Ces personnes espèrent bénéficier d'un financement, notamment celui du Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes, « *Xëyu ndaw ñi* ». Ce programme triennal de 450 milliards de FCFA est issu du Conseil présidentiel qui s'est tenu le jeudi 22 avril dernier au Centre International de Conférences Abdou DIOUF (CICAD) de Diamniado.

**Le Président Macky Sall** qui en fait l'annonce lors de ce conclave, a indiqué que ce programme doit être « *pragmatique, orienté vers l'action, et opérationnel de façon diligente à l'échelle nationale* ».

Il devra ainsi répondre aux exigences d'inclusion, d'équité territoriale et de justice sociale. A cet effet, il a révélé que des pôles dédiés à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes seront installés dans chacun des 45 départements du pays.

Toutefois, l'annonce du chef de l'État ne suscite guère un réel enthousiasme chez la plupart des jeunes thieessois interrogés par REUSSIR.

C'est le cas de cet ingénieur agronome, diplômé de l'Université Alioune Diop de Bambey (Uadb). « *Je suis venu, en tant que Sénégalais disposant d'un projet, solliciter un financement* », explique-t-il sous le couvert de l'anonymat. Toutefois, il avoue son pessimisme quant au financement de son projet. « *Je n'ai pas confiance en ces agences. Car, j'ai déposé à plusieurs reprises au niveau de la Der (Délégation de l'entrepreneuriat rapide pour l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes DER/FJ), sans aucune réponse satisfaisante* », déclare-t-il, sur un ton amer.

Il n'est le seul. D'autres jeunes de la région partagent les mêmes inquiétudes. Ceux parmi eux interpellés par REUSSIR avouent que l'exécution des précédents fonds de financement les laisse un peu perplexe.

## Les difficultés liées à l'accès au financement

**Katy**, la trentaine révolue, faisait partie de la deuxième cohorte des étudiants du Programme séné-

galais pour l'entrepreneuriat des jeunes (Psej). Trois ans après sa formation, elle peine à trouver un financement. « *J'ai déposé mon projet portant sur la transformation de produits locaux à la Délégation à l'entrepreneuriat rapide (DER/FJ) en 2018. Mais, je n'ai pas encore reçu un retour de leur part.* »





Combien de femmes et de jeunes porteurs de projets se retrouvent dans la même situation ? On ne saurait le dire avec exactitude. L'accès aux financements constitue la principale préoccupation des femmes et des jeunes à Thiès. Cette difficulté, explique-t-on, résulte, pour l'essentiel, d'une mauvaise approche dans la mise en œuvre des politiques de jeunesse. Mais aussi et surtout de la nature des projets proposés.

L'approche « *Top down* », souvent utilisée dans les politiques de l'emploi des jeunes, est vivement critiquée. Cette démarche consiste de partir de haut en bas pour mener un programme. Il y a une forte concentration des agences et structures à Dakar (Der/Fj, Fongip 3Fpt...). La région de Thiès dépend de Dakar, la capitale, pour l'octroi des financements. A part l'Antenne régionale de l'Anpej et la Banque nationale de développement économique (Bnde), toutes les aspirations des jeunes de la région sont prises en compte à partir de Dakar.

Cette approche « *Top down* » a des conséquences sur l'efficacité des fonds de financement, en premier ordre, les lourdeurs administratives. Des lenteurs émaillent tout le processus de financement.

**Waly Bakhoun**, chef de l'antenne régionale de l'Anpej, renseigne que le traitement des projets peut durer des années dans les tiroirs. « *Nous avons des projets qui datent de 2015. Il n'y a pas assez de ressources humaines et surtout financières.* »

Outre cette démarche qui ne prend pas en compte certaines spécificités, ces structures ignorent souvent les attentes, opportunités et potentialités de chaque localité, notamment en milieu rural. Cette couche de la société n'a parfois pas accès à l'information. **Saliou Faye**,



un maroquinier établi au village artisanal de Thiès, dit méconnaître les missions des structures de financement. « *Je ne comprends pas grand-chose du fonctionnement des fonds de financement. Je ne sais pas où les trouver. C'est la raison pour laquelle je n'ai jamais soumis mon projet* », reconnaît-il.

Pour **Massamba Diop**, Vice-président du Conseil régional de la jeunesse de Thiès, les véritables destinataires des financements sont toujours dans le flou.

« *Nous n'avons pas été impliqués dans l'octroi des financements accordés aux jeunes, alors que la DER/FJ annonce avoir injecté trois milliards de FCFA dans la région de Thiès* », dénonce-t-il. Et Massamba Diop d'enfoncer le clou, affirmant « *qu'aucun conseiller régional, départemental, voire communal de Thiès ne peut vous présenter un bénéficiaire d'un financement de la DER/FJ* ».

## La gouvernance de proximité du Programme d'urgence

Dans son discours d'ouverture, lors du Conseil présidentiel sur l'insertion socio-économique et l'emploi de jeunes du 22 avril, le Président Macky Sall avait fait part de son souhait de « *territorialiser les fi-*

*nancements pour que cela soit opérationnel dans chaque commune et dans chaque département* ».

Ce changement de paradigme opéré dans les politiques publiques de l'emploi est largement épousé par les acteurs Thiessois. Pour certains, l'approche « *Bottom up (par le bas)* » peut rendre efficace cette politique conjecturale axée sur les résultats.

Waly Bakhoun demeure convaincu que la réussite du Programme d'urgence « *Xëyu ndaw ñi* » passe par l'autonomisation des territoires. « *Si ces structures veulent gérer le processus à partir de Dakar et venir après l'imposer aux Thiessois, je vous le dis ouvertement que cette politique est vouée à l'échec.* » Il milite pour la responsabilisation des territoires. « *Il faut que nous, au niveau local, puissions prendre des décisions sur tout le processus de financement.* »

Massamba Diop se dit favorable à « *une gouvernance inclusive et transparente* ». Selon lui, l'Etat doit mettre en avant l'approche communautaire, c'est-à-dire associer les Asc de quartier, les Conseils communaux, les jeunes, les G.I.E, les femmes et les jeunes dans la gouvernance du Programme « *Xëyu ndaw ñi* ». Ces structures connaissent mieux les réalités socio-économiques et les véritables cibles. ●

2ème édition des « BRVM Awards »

# Célébrer l'excellence sur le Marché Financier Régional



Pour la seconde année consécutive, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a organisé les « BRVM Awards », la cérémonie de célébration de l'excellence sur le Marché Financier Régional (MFR) de l'Union économique monétaire ouest africaine (UEMOA).

La manifestation a eu lieu le samedi 10 avril 2021, au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan, au cours d'une soirée festive ponctuée d'alléchantes animations artistiques.

Sous la présidence du Ministre de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire, **M. Adama COULIBALY**,

l'évènement a mis à l'honneur différentes personnalités et entreprises pour leur engagement et leur dynamisme sur le MFR.

Selon les initiateurs de cet évènement, les « BRVM Awards » ont pour objectif de fédérer l'ensemble des acteurs du Marché financier régional (Mfr), afficher le dynamisme boursier de la sous-région, accroître la visibilité du Mfr, promouvoir

l'excellence et les bonnes pratiques sur le Mfr.

La soirée était placée sous le thème de la finance durable. Une occasion saisie par le Directeur Général de la BRVM et du DC/BR, Dr Edoh Kossi Amenounve pour souligner l'importance de la finance durable dans l'économie moderne. « *La finance moderne s'est longtemps focalisée sur le profit alors que la finance durable veut tenir compte désormais des critères*

environnementaux et sociétaux dans la prise de décision », a-t-il soutenu.

En effet, a-t-il rappelé, depuis 2020, la BRVM a entamé une transformation vers une bourse plus verte et responsable : préservant l'environnement, promouvant le genre et contribuant à une meilleure répartition des richesses.

## Des critères qualitatifs et quantitatifs

Les acteurs du Marché Financier Régional qui se sont distingués durant l'année 2021 se sont vus remettre leurs prix respectifs.

Pour chacune des 8 catégories primées, 5 entreprises étaient nominées et ont été départagées selon des critères qualitatifs et quantitatifs par un jury de renom composé de **M. Charles KIE**, CEO et cofondateur de New African Capital Partners, **Mme Viviane Bakayoko**, Directrice de Citibank Côte d'Ivoire, **M. Didier Acouetey**, Président du Groupe AfricSearch, **Mme Nabou Fall**, Directrice Générale de Vizeo et **Mme Khady Ciss**, Directrice générale de *Réussir Business*.

## Lauréats des « BRVM Awards 2021 » :

- **Prix du Meilleur du Média Financier** : Financial Afrik
- **Prix de la Meilleure PME du Programme Élite BRVM Lounge** : Neurotech SA
- **Prix de la Meilleure Banque Teneur de Compte/Conservateur (BTCC)** : Société Générale Côte d'Ivoire
- **Prix de la Meilleure Société de Gestion des OPCVM (SGO)** : SOAGA

- **Prix du Meilleur Investisseur Institutionnel** : IPS CNPS
- **Prix de la Meilleure Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI)** : Société Générale Capital Securities West Africa
- **Prix du Meilleur Émetteur Obligataire** : Trésor Public du Burkina Faso
- **Prix de la Meilleure société cotée** : Sonatel SA



Par ailleurs, 3 hautes personnalités se sont vues remettre des distinctions spéciales :

- **M. Kobenan Kouassi ADJOUANI**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a été distingué du Prix spécial BRVM/BMPA pour la contribution de l'État de Côte d'Ivoire à l'élargissement de l'offre de produits financiers dans l'UEMOA par la création de la Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA) de Côte d'Ivoire, et pour son leadership dans la conduite du projet.
- **M. Romuald WADAGNI**, Ministre de l'Économie et des



Finances du Bénin, lauréat du Prix spécial BRVM & DC/BR pour sa contribution au développement du marché financier régional de l'UEMOA et à son rayonnement à l'international.

- **M. Mamadou NDIAYE**, Président du CREPMF, s'est vu récompensé du Prix Spécial pour la régulation et la mise en œuvre des réformes du Marché Financier Régional, pour son leadership dans la régulation des activités du



marché et la mise en œuvre des réformes visant à la dynamisation du marché. ●





# Réussir Business



Désormais,  
retrouvez votre magazine  
préfér  au niveau des  
stations service







UNACOIS-JAPPO

FINANCEMENT ECOBANK

# Nguir soukheli sunu kom kom

L'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique au Sénégal est considérable, particulièrement sur le secteur du commerce.

Ainsi, dans l'optique d'impulser une nouvelle dynamique au secteur, Ecobank Sénégal propose aux commerçants membres de l'UNACOIS JAPPO des offres de financement. Ces offres, favorisent un réapprovisionnement de stocks mais surtout permettent de répondre aux demandes du marché durant le mois de ramadan et la préparation des fêtes à venir.

Cette initiative marque encore une fois, l'intérêt qu'accorde Ecobank Sénégal, au développement du secteur du commerce.

Devenez distributeur agréé de nos services :  EcobankPay |  POINT Xpress |  33 849 23 00

ecobank.com 

**Ecobank**  
La Banque Panafricaine

